

SMÉDAR

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2013





SOMMAIRE

- NOS MISSIONS 4
- LES REPRÉSENTANTS ÉLUS 6
- DES ÉQUIPEMENTS PERFORMANTS 8
- SOLIDARITÉ ET ENVIRONNEMENT AU COEUR DE L'ACTIVITÉ 10
- DU CONTACT HUMAIN... À LA COMMUNICATION 2.0 12
- LA RÉDUCTION DES DÉCHETS EN ACTIONS. 14
- TRI : L'INCITATION À LA PERFORMANCE 16
- CENTRE DE TRI : LE CAP MAINTENU 18
- LA VALORISATION ÉNERGÉTIQUE 20
- LA PRODUCTION DE CHALEUR ET D'ÉLECTRICITÉ. 22
- LE COMPOSTAGE DES DÉCHETS VERTS 24
- LES DÉCHETS DES DÉCHETTERIES 26
- LE TRANSPORT ET LES QUAIS DE TRANSFERT 28
- L'ORGANIGRAMME DES SERVICES 30
- LE FINANCEMENT DU SERVICE. 32
- LES CHARGES DE FONCTIONNEMENT ET L'INVESTISSEMENT 34
- L'ÉQUILIBRE FINAL DU BUDGET 36
- LES PARTENAIRES DU SMÉDAR 38



**PLUS DE
CONTENU ?**

**DÉCOUVREZ
LA NOUVELLE VERSION
DE L'APPLICATION
SMÉDAR POUR
TABLETTE**
(APPLE ET ANDROID)

**ACCESSIBLE SUR
LE SITE INTERNET**



ÉDITO



Chère Madame, Cher Monsieur,

L'année 2013, période préélectorale, s'est traduite principalement par une optimisation des outils existants et un travail d'étude de projets à présenter aux nouveaux élus du Smédar.

Elle a été particulièrement marquée par la mise en exploitation du réseau de chaleur « VESUVE », qui alimente 10 000 logements et de nombreux équipements publics.

Ce projet était ambitieux et difficile mais il a été mené avec succès.

La sécurité sur les sites a également été l'un des axes forts de l'année écoulée.

Information du personnel, signalétique et sécurisation des équipements ont été accentuées.

Enfin, la sensibilisation des habitants, en collaboration avec nos collectivités adhérentes, a plus que jamais été dynamique.

Des échanges sur le thème des déchets ont eu lieu avec environ 40 000 citoyens.

Expliquer, informer afin de mieux faire comprendre les enjeux du tri, de la réduction à la source, des impacts sur l'environnement et sur les finances publiques voici également l'une de nos missions.

Réélu le 21 mai 2014, à la présidence du Smédar, au sein d'instances renouvelées, c'est avec enthousiasme que je vais m'attacher à travailler pour un service public de qualité, avec mes collègues du Comité.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente lecture.

Bien cordialement,

Patrice DUPRAY,
Président du Smédar

A handwritten signature in black ink, which appears to read 'Patrice Dupray'. The signature is written in a cursive style and is positioned above a horizontal line.

NOS MISSIONS

Le Smédar est le syndicat mixte d'élimination des déchets de l'arrondissement de Rouen. Créé en 1999, il valorise chaque année, grâce au schéma multifilières, près de 500 000 tonnes de déchets produits par 613 000 habitants.

165 COMMUNES ADHÉRENTES

Les dernières décennies ont totalement modifié les modes de gestion des déchets pour les collectivités. Afin de proposer des solutions performantes, au bénéfice des habitants et de l'environnement, 165 communes de l'arrondissement de Rouen et la CA Dieppe-Maritime (pour le compte de la ville de Dieppe) ont adhéré au Smédar.

Depuis sa création, le syndicat a entièrement développé un schéma de valorisation multifilières afin de transformer tous les déchets en nouvelles matières premières, dans le strict respect de la réglementation en matière d'environnement. Recyclage, compostage, production d'énergie électrique et thermique... en fonction de sa composition, chaque type de déchets est orienté vers des installations adaptées.

VALENSEINE, L'OPTIMISATION DES APPORTS

Créée en 2004 par le Smédar qui en est l'actionnaire majoritaire, Valenseine est une Société d'économie mixte (Sem), adhérente à la fédération des Entreprises Publiques Locales. Son chiffre d'affaires s'est élevé à 8 347 402 € HT en 2013.

Par convention avec le syndicat, cette Sem est chargée de l'optimisation des apports pour les différents équipements du Smédar, notamment pour les incinérables à l'UVE Vesta. Le Smédar a également confié à Valenseine la commercialisation du compost et du bois-énergie produits sur les plateformes de traitement de déchets verts et du mâchefer issu de l'incinération.

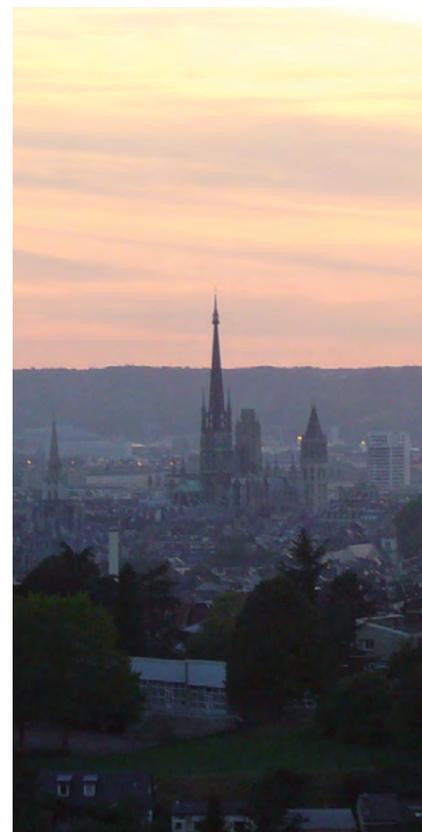
L'entreprise est titulaire des marchés publics de traitement des déchets ménagers de la Communauté d'agglomération Seine-Eure, du Sygom de l'Eure et des services techniques des villes de Rouen et Sotteville-lès-Rouen.

En plus de ses activités commerciales, Valenseine peut être missionnée par le Smédar pour la création et l'exploitation d'activités industrielles.

Enfin, dans le cadre de son partenariat avec le secteur privé, Valenseine exploite pour le compte d'UPM Chapelle Darblay, un centre de "contrôle qualité et gestion d'un stock tournant" de journaux, magazines, prospectus, représentant pour l'année 2013, 62 798 tonnes.

Le chiffre d'affaires lié à cette activité est de 531 774 € HT.

En 2013, les recettes apportées par Valenseine au Smédar se sont élevées à 7 054 293 € HT.



La construction de ces équipements intègre les technologies les plus avancées et permet d'atteindre les objectifs fixés par la collectivité et la législation.

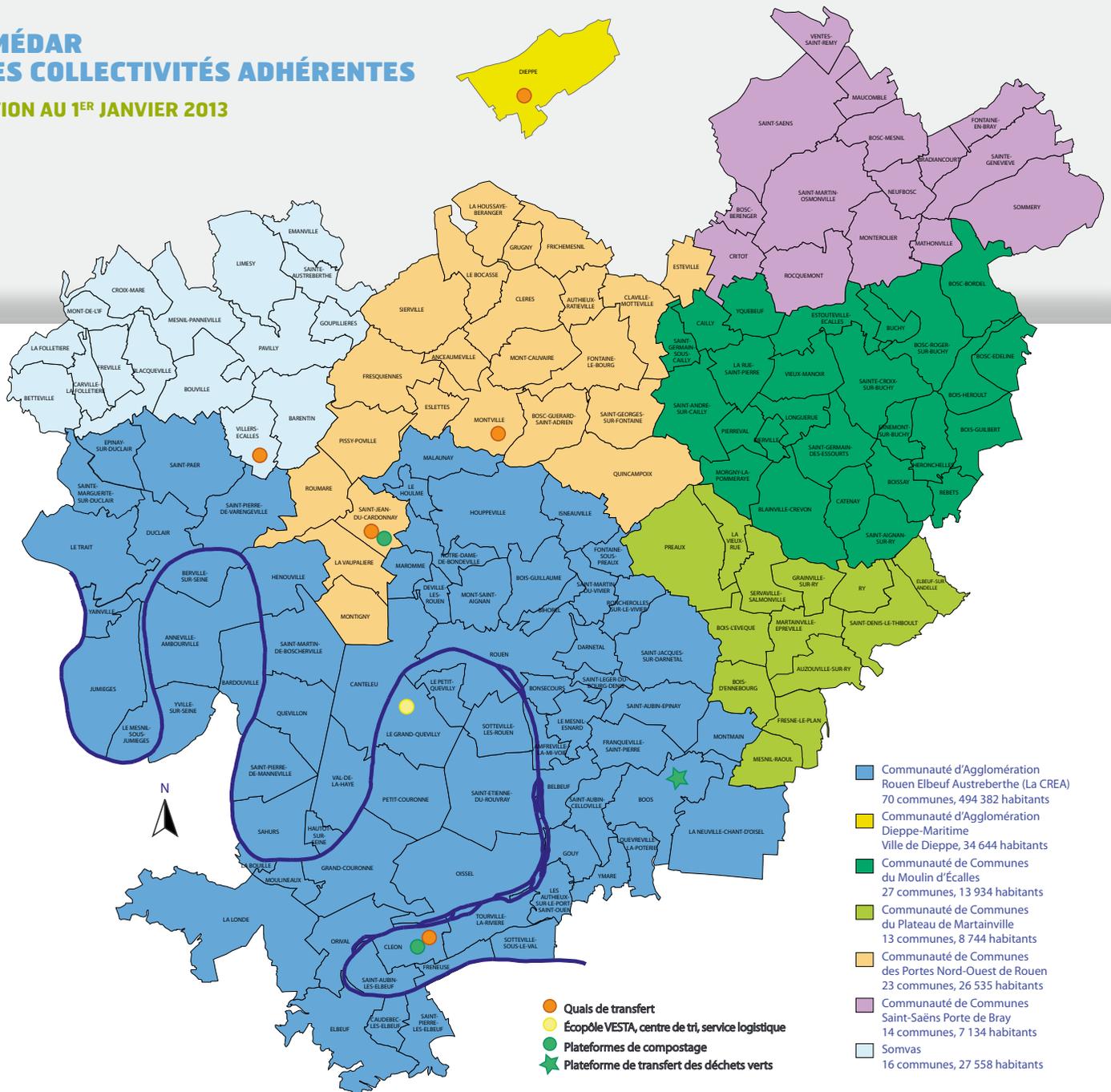
L'essentiel des traitements se réalise sur l'écopôle Vesta grâce à l'unité de valorisation énergétique, au centre de tri des déchets recyclables, à l'unité transport-logistique-maintenance et enfin aux unités de traitement des encombrants et des mâchefer. Cinq quais de transfert et deux plateformes de compostage complètent le dispositif.

Au total, ce sont 488 419 tonnes de déchets qui ont été valorisées en 2013.

Le Smédar est également signataire du contrat avec la société Éco-Emballages pour l'ensemble de ses adhérents et met en œuvre le programme de prévention des déchets proposé par l'Ademe, "Moins de déchets pour vivre Mieux", pour 94 communes de son périmètre.

LE SMÉDAR ET SES COLLECTIVITÉS ADHÉRENTES

SITUATION AU 1^{ER} JANVIER 2013



SMÉDAR : LES CHIFFRES CLÉS DE 2013

165 communes,
612 931 habitants,
488 419 tonnes de déchets traités,
172 408 MWh d'énergie électrique
produite, l'équivalent de la
consommation annuelle des habitants
de la ville de Rouen,
39 216 tonnes d'emballages, de
papiers et de verre collectés,
12 438 sacs et 20 566 tonnes de
compost en vrac vendus.

LES REPRÉSENTANTS ÉLUS

Le Smédar est un syndicat mixte. À ce titre, il est administré par un Comité Syndical, composé de 64 membres.

Les conseils municipaux des 165 communes qui composent le périmètre du Smédar nomment des délégués destinés à siéger au sein de la communauté d'agglomération, communauté de communes ou du syndicat délégataire de la compétence "déchets".

Les membres de la communauté d'agglomération, communauté de communes ou du syndicat réunis élisent ensuite les délégués qui vont siéger au sein du Smédar, collectivité à laquelle ils ont transféré la compétence de traitement des déchets (tout en conservant la collecte).

Ces élus forment le Comité syndical du Smédar et élisent parmi eux :

- ➔ **Le président,**
- ➔ **Les 14 vice-présidents,**
- ➔ **Les 17 membres du Bureau,**
- ➔ **Les membres des commissions techniques,**
- ➔ **Les membres de la commission d'appel d'offres.**

Élu par ses pairs le 21 mai 2014, Patrice Dupray est le Président du Smédar. Renouvelé à l'occasion des dernières élections, son mandat est d'une durée de six ans.

COMPOSITION DU BUREAU ET DU COMITÉ DU SMÉDAR SITUATION AU 21 MAI 2014.

LE PRÉSIDENT



Patrice DUPRAY
Président
CREA

LES VICE-PRÉSIDENTS DU SMÉDAR



1- Roland MARUT
CREA
Finances



2- Alain ROUSSEL
CREA
Présidence de la Commission d'appel d'offres, suivi de l'UVE et du centre de tri



3- André DELESTRE
CREA
Présidence du Comité technique paritaire et du CHSCT. Suivi des formations et des transports



4- Julien LAUREAU
CREA
Quais de transfert et déchets verts



5- Jean-Michel BEREGOVY
CREA
Suivi du conseil scientifique et des certifications



6- Marie-Agnès LALLIER
CREA
Suivi du plan départemental des déchets et des apports



7- Bruno HURÉ
CREA
Suivi des travaux et du foncier



8- Jean-Paul CRESSY
CREA
Réseau de chaleur



9- Michel SAUMON
SOMVAS
Réduction à la source des déchets et relations avec les collectivités adhérentes (hors CREA)



10- David FONTAINE
CREA
Suivi des relations avec Amorce et le CNR. Relations avec l'Université de Rouen



11- Christian LECERF
CREA
Suivi de la qualité et de la vente des mâchefer. Étude du projet de mise en balles des déchets



12- Patrick CHABERT
CREA
Suivi du fonctionnement de l'UTE et des éco-organismes (hors Éco-Emballages)



13- Martial OBIN
CREA
Suivi du contrat Éco-Emballages et de la Commission de suivi des sites



14- Sébastien JUMEL
CA Dieppe Maritime
Chargé des relations avec la communauté d'agglomération Dieppe-Maritime



LES MEMBRES DU BUREAU

| | |
|--------------------------|-------------------------------|
| ➔ Stéphane BARRÉ | La CREA |
| ➔ Jean-Pierre BREUGNOT | La CREA |
| ➔ Jean-Pierre CARPENTIER | CC du Moulin d'Écalles |
| ➔ Marie-Laure DUFOUR | CA Dieppe Maritime |
| ➔ Isabelle GAYET | La CREA |
| ➔ Jean-Pierre GAUTHIER | CC Saint-Saëns Porte de Bray |
| ➔ Emmanuel GOSSE | CC du Plateau de Martainville |
| ➔ Laurent GRELAUD | La CREA |
| ➔ Pascal LE COUSIN | La CREA |
| ➔ Pascal LE NOÉ | La CREA |
| ➔ Jean-Guy LECOUTEUX | La CREA |
| ➔ Stéphane MARTOT | La CREA |
| ➔ Christian POISSANT | CC Portes Nord-Ouest de Rouen |
| ➔ Christine RAMBAUD | La CREA |
| ➔ Gilbert RENARD | La CREA |
| ➔ Franck ROGER | La CREA |
| ➔ Patrick SIMON | La CREA |

LES AUTRES MEMBRES DU COMITÉ

| | | | |
|-----------------------------|--------------------|-----------------------|-------------------------------|
| ➔ Benoît ANQUETIN | La CREA | ➔ François LE GALLO | La CREA |
| ➔ Jean BAZIN | CA Dieppe Maritime | ➔ Gérard LETAILLEUR | La CREA |
| ➔ Kader CHEKHEMANI | La CREA | ➔ Noël LEVILLAIN | La CREA |
| ➔ Jean-Jacques CROCHEMORE | La CREA | ➔ Jacques MARUITTE | La CREA |
| ➔ Jean-Pierre DARDANNE | La CREA | ➔ Joachim MOYSE | La CREA |
| ➔ Patrice DESANGLOIS | La CREA | ➔ Jacques NIEL | CC Portes Nord-Ouest de Rouen |
| ➔ Jean-Pierre GLARAN | La CREA | ➔ Nicolas OCTAU | CC Portes Nord-Ouest de Rouen |
| ➔ Philippe GUILLIOT | La CREA | ➔ Alain OVIDE | La CREA |
| ➔ Ludivine HARAUX-DORMESNIL | La CREA | ➔ Pierre PALENNE | CC du Moulin d'Écalles |
| ➔ Jean-Pierre JAOUEN | La CREA | ➔ Danielle PIGNAT | La CREA |
| ➔ Sandra JEANVOINE | CA Dieppe Maritime | ➔ Jean-Luc QUEVREMONT | SOMVAS |
| ➔ Thierry JOUENNE | La CREA | ➔ Émilien SANCHEZ | La CREA |
| ➔ Hélène KLEIN | La CREA | ➔ Sylvaine SANTO | La CREA |
| ➔ Raphaëlle KREBILL | La CREA | ➔ Martine TAILLANDIER | La CREA |
| ➔ Martine L'HERNAULT | SOMVAS | ➔ Prisca THELLIER | La CREA |
| ➔ David LAMIRAY | La CREA | | |
| ➔ Alain LANGLOIS | La CREA | | |



DES ÉQUIPEMENTS PERFORMANTS

Maillons essentiels du dispositif multifilières du Smédar, les équipements réceptionnent et valorisent chaque année près de 500 000 tonnes de déchets.

Impossible de l'ignorer lorsque l'on circule sur le boulevard de Stalingrad à Grand-Quevilly. Implanté sur l'ancien site des Chantiers Navals de Normandie, l'écopôle Vesta se distingue avec son allure de paquebot. Construit au fil des années, il regroupe : le centre de tri des déchets recyclables, l'unité de valorisation énergétique (UVE), les unités de traitement des encombrants et des mâchefers, le pôle logistique-maintenance-transport et enfin le siège.

250 personnes (Smédar, SNVE, Valenseine) travaillent au quotidien sur le site et assurent les missions techniques et administratives qui leur sont dévolues.



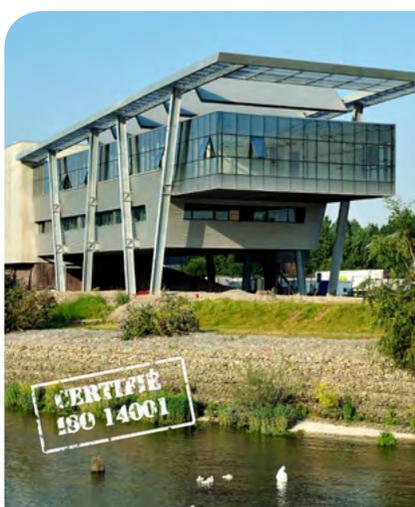
L'UNITÉ DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

Écopôle VESTA à Grand-Quevilly

Mise en service : **2000**

Capacité : **325 000 tonnes**

Déchets réceptionnés : ordures ménagères, déchets industriels et commerciaux banals, déchets d'activités de soins



LE SIÈGE

Écopôle VESTA à Grand-Quevilly

Inauguration : **2012**



LE RÉSEAU DE CHALEUR VÉSUVÉ

Écopôle VESTA à Grand-Quevilly

Mise en service : **2013**



LE CENTRE DE TRI

Écopôle VESTA à Grand-Quevilly

Mise en service : **2006**

Capacité : jusqu'à **30 000 tonnes**

Déchets réceptionnés : emballages ménagers recyclables et papiers



L'UNITÉ LOGISTIQUE MAINTENANCE TRANSPORT

Écopôle VESTA à Grand-Quevilly
Mise en service : 2008



LA PLATEFORME DE TRANSFERT DE VÉGÉTAUX

située à Boos
Mise en service : 2008



LES PLATEFORMES DE COMPOSTAGE DES DÉCHETS VERTS

situées à Saint-Jean
du Cardonnay (certifiée)

CERTIFIÉE
ISO 14001

et Cléon
Capacités : 40 000 tonnes
et 15 000 tonnes



L'UNITÉ DE TRAITEMENT DES ENCOMBRANTS

Écopôle VESTA à Grand-Quevilly
Mise en service : 2005
Capacité : 30 000 tonnes



L'UNITÉ DE TRAITEMENT DES MÂCHEFERS

Écopôle VESTA à Grand-Quevilly
Mise en service : 2002
Capacité : 90 000 tonnes

SOLIDARITÉ ET ENVIRONNEMENT AU CŒUR DE L'ACTIVITÉ

Environnement et solidarité rythment au quotidien l'activité du Smédar, qui assure ainsi ses missions dans le respect des principes du développement durable.

Parce qu'elle est essentielle pour la protection de l'environnement et la sécurité sanitaire des populations, la gestion des déchets est une préoccupation majeure pour les pouvoirs publics, et notamment pour les collectivités territoriales. Si le mot "élimination", cité dans les premières lois sur les déchets, a longtemps conduit les ordures ménagères non triées dans des décharges, le mot "valorisation", introduit dans les textes législatifs et réglementaires dans les années 1980, a totalement réorienté les pratiques et défini de nouveaux objectifs. Désormais les déchets sont considérés comme des ressources. Ils permettent l'économie des matériaux fossiles, créent des emplois et facilitent le développement de l'économie sociale et solidaire.

Par ailleurs, l'attention portée à l'amélioration continue augmente toujours plus la performance technique et environnementale des installations.

En ce sens, l'année 2013 a été ponctuée par des actions très diverses et toutes aussi bénéfiques pour le Smédar, avec notamment :

- Le colloque "Transition énergétique : quelle place pour les déchets ?", organisé en partenariat avec l'association Amorce, a réuni plus de 300 élus et professionnels les 29 et 30 mai 2013.
- L'extension de la certification ISO 14001 à tous les sites du Smédar (siège, plateformes de compostage) et le renouvellement des sites déjà certifiés : centre de tri, unité de traitement des encombrants, accueil-pesée, etc.

LE SUIVI ATTENTIF DU CONSEIL SCIENTIFIQUE

Après trois années de fonctionnement, les membres du Conseil Scientifique du Smédar et leur président, Jean-Charles Sautet, poursuivent leurs études concernant l'activité du syndicat.

En 2013, ils ont pu découvrir la nouvelle filière de valorisation des tontes de gazon au sein de l'unité de méthanisation d'un agriculteur partenaire.

Force de proposition sur des sujets scientifiques, ils témoignent de leurs expériences et apportent leurs connaissances pour optimiser la gestion des produits suivants : REFIOMS, mâchefers, ou encore déchets industriels banals.



UNE SECONDE VIE POUR LES LIVRES !

Dans le cadre du projet RÉCRÉ mené avec le Smédar tout au long de l'année, et en partenariat avec le Festival du livre de jeunesse de Rouen, les élèves de quatre écoles primaires ont réalisé une collecte de livres afin de les donner au Secours Populaire. La collecte a rencontré un grand succès : 500 livres ont été offerts.

CHAQUE ANNÉE, LE SMÉDAR EST SOLIDAIRE DES ASSOCIATIONS CARITATIVES DE SON PÉRIMÈTRE. ELLES BÉNÉFICIENT D'UNE GRATUITÉ CONCERNANT LA VALORISATION DE LEURS DÉCHETS. 225,50 TONNES ONT ÉTÉ RÉCEPTIONNÉES DANS CE CADRE EN 2013.

LES ABORDS DU SIÈGE AMENAGÉS DANS LE RESPECT DE LA BIODIVERSITÉ

Au cours d'un chantier qui aura duré cinq semaines, les abords du siège et l'entrée de l'écopôle Vesta ont bénéficié d'aménagements paysagers. L'aspect environnemental a été pris en compte par la multiplicité des espèces végétales qui ont été plantées (graminées, arbres, haies, plantes vivaces), mais également pour les cheminements piétons, avec l'utilisation d'un bois naturel, le mélèze. Du paillage a été disposé à plusieurs endroits, afin de limiter l'arrosage et réduire la prolifération des herbes sauvages.

En complément, une cuve de récupération des eaux de pluie a été enterrée près du siège. D'une capacité de 3000 litres, cette cuve est reliée aux gouttières et par un système de pompe, l'eau peut ainsi être utilisée pour l'arrosage des espaces verts.



COLLECTE DE BOUCHONS

Dans le cadre d'un projet avec le CHU-Hôpitaux de Rouen, le Smédar a mis en place une collecte de bouchons en plastique, sur l'ensemble des sites du Syndicat, au profit de l'association Bouchons 276.



DU CONTACT HUMAIN... À LA COMMUNICATION 2.0

Moderniser les supports d'information pour sensibiliser toujours plus d'habitants, tel était l'enjeu principal du Smédar pour l'année 2013. Et parce que rien ne remplace les relations humaines, les assistants de communication ont rencontré près de 40 000 personnes.

Dans les écoles, les immeubles, les campagnes, les centres de formation ou encore les résidences de personnes âgées, les occasions ne manquent pas pour rencontrer les habitants. Tous producteurs de déchets, ils n'ont en revanche pas tous les mêmes interrogations. Quels déchets trier ? Comment composter ? Que deviennent nos déchets ? Qu'est-ce qu'un "réseau de chaleur" ? À chaque fois que cela est possible, l'information de proximité est privilégiée.



DES SUPPORTS DE COMMUNICATION COMPLÉMENTAIRES

Pour être efficace et toucher le plus de trieurs potentiels, le Smédar diversifie les sources d'information :

- ➔ Distribution postale, trois fois par an, d'une lettre d'information intitulée Détri'Astuces auprès des 270 000 foyers du périmètre du Smédar (sept éditions soit une par collectivité adhérente),
- ➔ Campagnes d'affichage : sur les bus de l'agglomération de Rouen, sur les camions de collecte des déchets de Dieppe. La diffusion des affiches est également relayée par les 165 mairies,
- ➔ Des spots radio sur les ondes d'NRJ, Chérie FM et Nostalgie,
- ➔ De nombreux articles dans la presse écrite,
- ➔ Publi-reportages dans divers magazines,
- ➔ Édition de plaquettes et de guides distribués lors des manifestations,
- ➔ Des courriers personnalisés accompagnés d'un guide de tri pour les nouveaux habitants.

ACCOMPAGNER LES PROJETS ET INFORMER SUR LES TRAVAUX EN COURS

Pendant toute l'année 2013, le Smédar a développé un plan de communication spécifique au projet VESUVE (voir page 22). Informer les riverains, les commerçants et les entreprises au fur et à mesure de l'avancée du chantier, cela s'est traduit par un important dispositif d'information. Distribués à chaque nouvelle phase de travaux, des courriers d'information avec des plans de circulation venaient compléter les réunions publiques organisées par les communes concernées. Articles dans la presse, panneaux d'information... impossible de passer inaperçu.

Pour plus de détails sur le projet, le site <http://reseauchaleur.smedar.fr> a été créé.



ACTIONS DE COMMUNICATION DE PROXIMITÉ EN 2013

| | Nombre d'actions | Nombre de contacts |
|--|------------------|--------------------|
| Animations "jeune public" (scolaires et centres de loisirs) | 610 | 15 685 |
| Animations auprès d'associations, de publics relais, d'organismes de formation ou d'établissements spécialisés, sur les marchés... | 72 | 4 077 |
| Porte à porte (entretien à domicile auprès des habitants) | 14 | 2 693 |
| Visites d'équipements | 193 | 5 094 |
| Manifestations, stands d'information | 32 | 11 835 |
| Total | 921 | 39 384 |

LES TECHNOLOGIES NUMÉRIQUES AU SERVICE DE L'INFORMATION DE PROXIMITÉ

Modernité rime avec proximité. La communication 2.0, c'est utiliser les moyens d'information dans l'air du temps et créer une relation durable avec le citoyen. Concevoir une page professionnelle Facebook pour le Smédar, cela permet de partager des informations pratiques !

Autre exemple : le développement d'applications pour smartphones et tablettes. C'est le cas pour ce rapport d'activité, disponible en téléchargement sur l'App Store et Google Play avec un contenu enrichi en vidéos et en animations...

Mise en ligne en 2014 également d'une application de géolocalisation - mesdechets.smedar.fr - dont le but est d'aider les habitants à trouver les points de collecte les plus proches de leur domicile (déchetterie, colonne à verre...).

UNE ANNÉE RICHE EN ÉVÉNEMENTS... PROPICES AUX DISCUSSIONS AUTOUR DU TRI DES DÉCHETS



Le projet de mise en collecte sélective de l'ensemble des écoles de Notre-Dame-de-Bondeville s'est clôturé par une exposition haute en déchets colorés !



Mise à flot des radeaux recyclés conçus par les élèves de l'école de Villers-Ecalles.



À Dieppe, la fête des fleurs et des jardins fut l'occasion de parler de la réduction des déchets verts.



À Sainte-Croix-sur-Buchy, la rencontre intergénérationnelle a permis de comparer l'évolution des modes de consommation avec l'augmentation du volume de déchets à traiter.



400 spectateurs à Montville pour le spectacle de clôture du projet RÉCRÉ mené dans 9 écoles (RÉduction, Compostage et Recyclage à l'École).



Lancement du réseau de chaleur VESUVE. 10 000 logements chauffés grâce aux déchets !



Trier bien et viser juste : animation proposée pendant la fête du sport et du bien-être à Saint-Étienne-du-Rouvray.



Consommez mieux, gaspillez moins ! Voici le thème de l'animation proposée pendant la semaine du développement durable, dans le centre-ville de Rouen.

LA RÉDUCTION DES DÉCHETS EN ACTIONS

Composter les déchets fermentescibles, réduire la production de déchets des ménages et des administrations, limiter le gaspillage alimentaire... En 2013, pour la troisième année, le Smédar a mené de nombreuses actions pour la prévention des déchets, en partenariat avec les collectivités adhérentes et l'ADEME.

Avec une baisse de 8,05 % de la quantité de déchets produits par les habitants entre 2009 et 2013, l'objectif du plan de prévention "Moins de déchets pour vivre Mieux" est atteint. Depuis 2010, cinq collectivités adhérentes sont engagées avec le Smédar et l'ADEME. Près de 75 000 habitants sont ainsi sensibilisés aux bénéfices de la réduction des déchets et sont invités à adopter les gestes qui permettent de diminuer les quantités d'emballages, de papiers et d'ordures ménagères jetées chaque année.

COMMUNIQUER POUR CHANGER LES COMPORTEMENTS

En 2013, les actions réalisées ont été les suivantes :

- ➔ Poursuite de l'opération "compostage à domicile" sur le territoire de la Communauté de communes des Portes Nord-Ouest de Rouen.
- ➔ Accompagnement des habitants de trois résidences dans une démarche de compostage collectif,
- ➔ Rencontre du personnel de la mairie de Montville et sensibilisation à la réduction des déchets,
- ➔ Animation à la Maison de l'emploi de la Communauté de communes du Moulin d'Écalles,
- ➔ Animations dans trois "RAM", relais des assistantes maternelles, de la Communauté de communes du Plateau de Martainville : activités manuelles avec les enfants et sensibilisation des assistantes maternelles.

Par ailleurs, chaque participation aux manifestations événementielles organisées par les communes et les associations est l'occasion de rappeler aux habitants les écogestes pour réduire leurs déchets : Fête de la Chataîgne à Catenay, Fête des associations à Préaux,



Fête des Fleurs à Dieppe, Fête des Pissenlits à Croix-Mare...

Deux publications ont été distribuées dans toutes les boîtes aux lettres des communes concernées par le projet. Le premier journal de 4 pages, diffusé au mois de juin, présentait les différentes méthodes de gestion durable des espaces verts afin de limiter l'utilisation de produits phytosanitaires et la production de déchets verts.

Le second journal, diffusé au mois de novembre, informait sur les bénéfices des circuits courts alimentaires, pour les producteurs et les consommateurs.

RÉCRÉ : DES ÉCOLIERS TOUJOURS MOTIVÉS

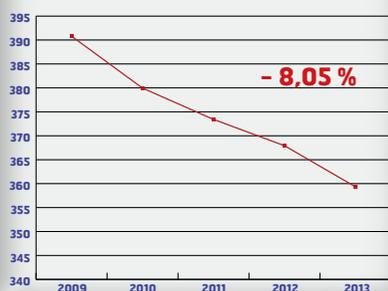
Éco-consommation, jardinage biologique, compostage, tri des déchets et recyclage, les élèves investis dans le projet "RÉCRÉ" du Smédar ont découvert la face cachée de leurs déchets tout au long de l'année. Près de 200 animations ont été proposées par les assistants de communication dans six écoles primaires : Auzouville-sur-Ry, Sommersy, Dieppe (Jules Ferry), Fresquiennes, Villers-Écalles et Sainte-Croix-sur-Buchy.

Le projet a été renouvelé dès le mois de septembre 2013 avec sept autres écoles : Fontaine-en-Bray, Sainte-Geneviève-en-Bray, Eslettes, Dieppe (école Desceliers), Martainville-Epreville, La Rue-Saint-Pierre et Fréville.



LE SMÉDAR MONTRE L'EXEMPLE. TRI SÉLECTIF DANS LES BUREAUX, DÉMATÉRIALISATION DE LA GESTION DES CONGÉS ET DES DOCUMENTS DE COMPTABILITÉ, INFORMATION ET SENSIBILISATION DES AGENTS... LE SMÉDAR S'ATTACHE AU QUOTIDIEN À AGIR POUR RÉDUIRE LES DÉCHETS, ET NOTAMMENT LA CONSOMMATION DE PAPIER.

COURBE DE LA PRODUCTION DE DÉCHETS MÉNAGERS* DES HABITANTS (HORS CREA) ENTRE 2009 ET 2013 (EN KG/AN/HBT)



* Emballages y compris le verre et les ordures ménagères



LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE, L'AFFAIRE DE TOUS !

Chaque année, 20 kg de déchets alimentaires sont retrouvés dans les ordures ménagères, dont 7 kg de produits encore emballés.

Les 13 animations "évènementielles" proposées en 2013 ont permis de sensibiliser les habitants à cette problématique.

TRI : L'INCITATION À LA PERFORMANCE

L'augmentation des recettes liées à la vente des déchets recyclables et des "soutiens" versés par Éco-Emballages passe par l'augmentation des performances de tri. Pour atteindre cet objectif, le Smédar propose une tarification incitative à ses adhérents.

TRIER... POUR ÉCONOMISER

Trier les déchets est une nécessité. Pour l'économie des ressources naturelles, mais également pour les finances des collectivités.

Vendus aux filières de recyclage, les emballages en plastique, en carton, en acier, en aluminium, les briques alimentaires et les papiers, apportent des recettes, qui compensent en partie les dépenses des collectivités. En 2013, le produit de la vente des matériaux s'est ainsi élevé à 2,55 millions d'euros.

À cela s'additionnent les soutiens à la performance de recyclage versés par Éco-Emballages, d'un montant de 3,32 millions d'euros, au titre de l'année 2013. Pour la troisième année consécutive, les soutiens financiers reversés étaient calculés en 2013 selon les dispositions du "barème E", contrat signé le 27 juillet 2011, entre le Smédar et la société agréée Éco-Emballages pour une durée de six ans.

L'ensemble des recettes permet de proposer



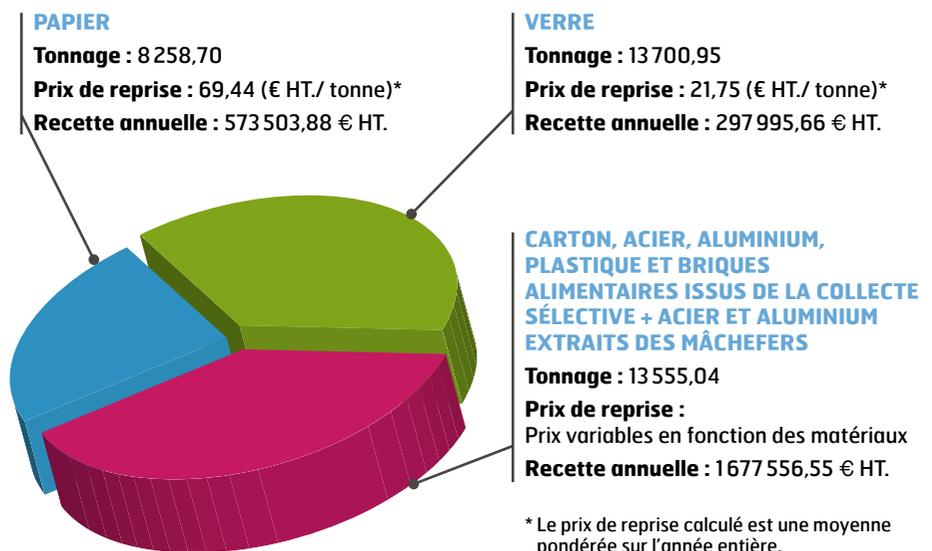
à tous les adhérents, un tarif plus qu'incitatif pour le tri : **zéro euro pour chaque tonne réceptionnée.**

En parallèle, le Smédar poursuit la sensibilisation et l'information des habitants afin de les encourager à poursuivre leurs efforts de tri. Par ailleurs, l'éco-organisme EcoFolio a reversé au Smédar des soutiens à la valorisation, pour chaque tonne de papier recyclé. Le montant perçu en 2013 correspond aux performances de l'année 2012. Créé en 2006, EcoFolio a pour objectif de collecter auprès des émetteurs d'imprimés papier une contribution destinée à réduire les coûts de prise en charge pour les collectivités. Agréé par les pouvoirs publics au début de l'année 2007, l'éco-organisme fonctionne sur le principe de la "REP", Responsabilité Élargie du Producteur.





LES RECETTES ISSUES DE LA VENTE DES MATÉRIAUX RECYCLABLES EN 2013



LES FILIÈRES DE RECYCLAGE DU SMÉDAR

- ➔ **Papiers :** UPM Kymmene Chapelle Darblay (76)
- ➔ **Acier, Aluminium :** Norval (76)
- ➔ **Cartons :** Veolia (76)
- ➔ **Plastiques :** Valorplast (92)
- ➔ **Verre :** Occidental Sea Glass (76)
- ➔ **Briques alimentaires :** Revipac (75)



LES SOUTIENS ÉCO-EMBALLAGES EN 2013

| | SCS (€ HT.) | SPR (€ HT.) | TOTAL (€ HT.) |
|---|---------------------|-------------------|---------------------|
| Acier (dont acier issu des mâchefers) | 111 572,26 | 15 327,38 | 126 899,64 |
| Aluminium (dont aluminium issu des mâchefers) | 33 737,68 | 5 012,13 | 38 749,81 |
| Cartons | 939 194,79 | 271 465,14 | 1 210 659,93 |
| Briques alimentaires | 70 551,40 | 20 392,20 | 90 943,60 |
| Flaconnages plastiques | 1 252 304,05 | 361 966,34 | 1 614 270,39 |
| Verre | 188 818,16 | 54 576,06 | 243 394,22 |
| Total | 2 596 178,34 | 728 739,25 | 3 324 917,59 |

(SCS = Soutiens aux Collectes Sélectives/SPR = Soutien à la Performance de Recyclage).
 Les montants indiqués dans ce tableau sont provisoires. Ils sont fournis à titre indicatif, dans l'attente du décompte définitif réalisé par Éco-Emballages.

CENTRE DE TRI : LE CAP MAINTENU

Le tonnage global des déchets recyclables traités au centre de tri subit une légère baisse due notamment à un apport moindre de papier.



Le centre de tri du Smédar, qui emploie 67 agents à temps plein, a réceptionné 25749,78 tonnes d'emballages et de papiers en 2013, soit 2 % de moins qu'en 2012. La quantité de déchets recyclables affinés reste cependant plus élevée qu'en 2010 et 2011, grâce notamment aux apports de la ville de Dieppe, qui pour la deuxième année, ont été valorisés par le Smédar.

MOINS DE DÉCHETS

Alors que le taux de tri diminue légèrement (15,91 % en moyenne en 2013 contre 16,21 % en 2012), la quantité de déchets recyclables collectés par habitant se réduit également cette année :

- ➔ -3,90 %, pour atteindre 58,09 kg/an en moyenne. Les emballages en verre et les papiers sont les gisements qui diminuent le plus fortement, avec des baisses respectives de 4,7 % et de 6 %.

Plusieurs raisons expliquent ces diminutions, constatées également sur l'ensemble du territoire national.

Tout d'abord, l'évolution des modes de consommation, liée en grande partie à la crise économique et à la baisse du pouvoir d'achat des ménages. Ainsi les produits emballés avec du verre sont-ils délaissés au profit d'autres conditionnements.

Ensuite, le nouveau système de bonus-malus mis en place par Éco-Emballages pour la

contribution "point vert", qui incite encore et toujours les industriels à réduire le poids des emballages commercialisés.

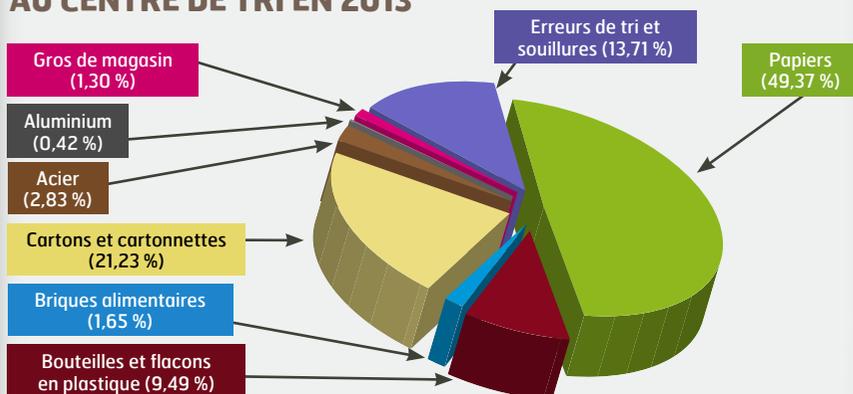
Enfin, en ce qui concerne les papiers, la montée en puissance de l'information sur Internet, de plus en plus facile d'accès grâce aux nouveaux équipements multimédias (smartphones, tablettes, etc.), a pour conséquence de réduire les ventes de la presse quotidienne "papier" et de la presse magazine. C'est ainsi que la quantité de papier vendu par le Smédar a baissé de 8,7 % en 2013, pour s'établir à 8259 tonnes.

UN NOUVEAU SYSTÈME D'ASPIRATION CENTRALISÉE

Rien ne se perd, tout se transforme... y compris la chaleur d'un moteur. Un nouveau système d'aspiration centralisée, installé dans l'ensemble du centre de tri, permet non seulement d'aspirer la poussière, mais également de chauffer les cabines de tri. L'air chaud dégagé par le fonctionnement de la turbine est récupéré et limite ainsi le recours à la climatisation.

Le système d'aspiration, qui comporte 35 bouches, évite l'utilisation de souffleurs pour le nettoyage des équipements et réduit ainsi les envols de poussières.

CARACTÉRISATION MOYENNE DES APPORTS AU CENTRE DE TRI EN 2013



SEPT PASSERELLES ONT ÉTÉ INSTALLÉES AU COURS DE L'ANNÉE 2013 AFIN DE FACILITER ET SÉCURISER LES ACCÈS AUX ÉQUIPEMENTS POUR LE PERSONNEL DE MAINTENANCE DU CENTRE DE TRI.



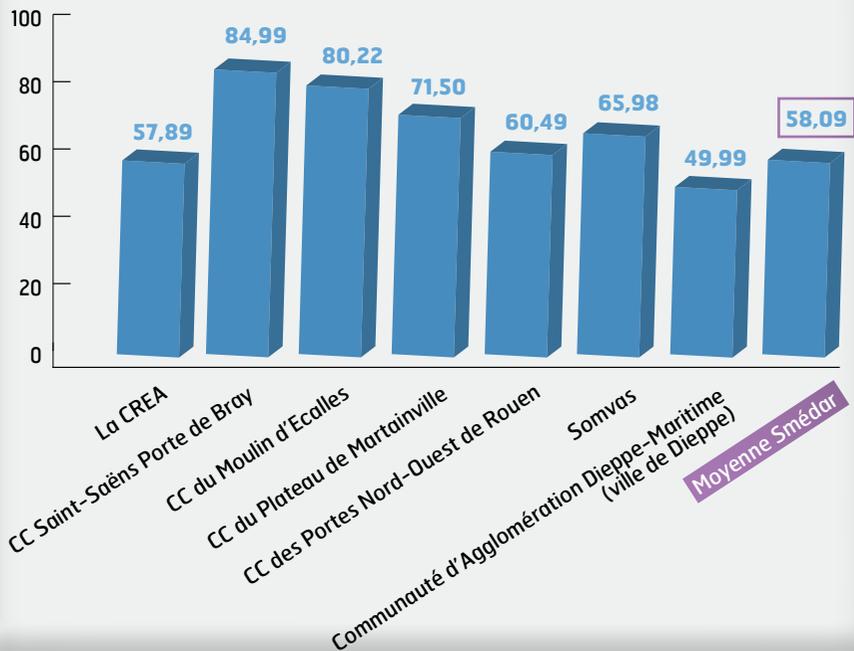
CENTRE DE TRI, LE BUDGET 2013

| Dépenses dont | 5 468 K€ | Recettes dont | 7 195 K€ |
|--|----------|-------------------------------------|----------|
| Charges de personnel | 3 149 | Traitement des déchets recyclables | 0 |
| Marché transport | 17 | Recettes Éco-Emballages et Ecofolio | 6 665 |
| Charges Smédar réparties (1) | 906 | Autres recettes | 400 |
| Autres | 1 396 | Divers | 130 |
| Tonnages traités (verre inclus) | | 39 216 t. | |
| Coût à la tonne (dépenses/tonnages) | | 139 € | |

Les investissements réalisés ces dernières années (construction du centre de tri notamment), ainsi qu'une gestion rigoureuse de l'équipement, ont permis de positionner le coût de fonctionnement à un niveau parmi les plus faibles de France, alors même que le centre est exploité en régie.

1 – Les charges réparties représentent la part des charges de maintenance, de sécurité, de régie de transport ainsi que les charges générales du Smédar, affectées à ce centre de coût.

QUANTITÉS DE DÉCHETS RECYCLABLES COLLECTÉS PAR COLLECTIVITÉS ADHÉRENTES EN 2013 (EN KG/HBT/AN, HORS ERREURS ET SOUILLURES)



LA VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

318 880 tonnes de déchets ont été valorisées en énergie et mâchefers au sein de l'unité de valorisation énergétique en 2013.



UNE HEURE DE COMBUSTION À 850 °C

L'unité de valorisation énergétique (UVE) du Smédar est un équipement incontournable pour l'arrondissement de Rouen. Inaugurée en 2000, l'UVE permet d'éliminer les déchets non recyclés, dans un cadre respectueux de l'environnement. Deux cents camions de collecte se présentent chaque jour dans le hall de déchargement de l'unité. Placés en tête de l'une des quatorze travées dédiées à l'évacuation des déchets, ils déversent leur contenu dans la fosse, d'une capacité de stockage maximale de 20 000 m³.

Un pontier, positionné dans une cabine, actionne un grappin afin de délester la zone de vidage. Il mélange les déchets dans la fosse et alimente les trémies des trois fours.

À plus de 850 °C, les déchets sont incinérés durant une heure. Les fours fonctionnent en auto combustion, ce qui signifie d'une part, qu'une faible quantité de fioul est consommée (uniquement pour le démarrage des fours) et d'autre part, que l'alimentation doit être régulière, constante et homogène.

Les déchets d'activités de soins sont réceptionnés séparément. Une zone aménagée spécifiquement permet de les acheminer jusqu'aux trémies des fours, sans aucune manipulation par les agents du site. Les bacs prêtés aux établissements hospitaliers servent ainsi de contenants jusqu'à l'élimination finale. 3 405,52 tonnes de DASRI ont été valorisées en 2013.

LES MÂCHEFERS UTILISÉS DANS LE BTP

Les scories récupérées en sortie de fours sont plongées dans un bassin d'eau froide, puis stockées dans une fosse interne à l'usine, avant de rejoindre, via des convoyeurs, l'unité de traitement des mâchefers (UTM).

Cette unité permet de récupérer les métaux ferreux et non-ferreux, d'extraire les gravats, les encombrants et d'assurer une granulométrie homogène du mâchefer (entre 0 et 40 mm), revendu en tant que remblai ou sous-couche routière aux entreprises du BTP.

Après traitement, extraction des ferreux et non-ferreux, 55 724 tonnes de mâchefers ont été commercialisées en 2013.

VALENSEINE, COMMERCIALISATION DU MÂCHEFER EN 2013

| Tonnage | Chiffre d'affaires HT. |
|---------|------------------------|
| 55 724 | 126 634 € |

HAUTE TECHNOLOGIE POUR L'ÉPURATION DES FUMÉES

Une attention particulière est portée au traitement des fumées. Chacune des trois lignes de traitement est équipée d'un électrofiltre, dédié à la collecte des cendres volantes. Un absorbeur et un filtre à manches, placés dans le prolongement, permettent l'épuration des dioxines-furannes, des métaux lourds et des gaz acides. Enfin, une tour catalytique opère la réduction des oxydes d'azote.

Des capteurs, placés à la base de chaque conduit d'échappement des fumées, enregistrent en continu les émissions atmosphériques. Ils sont associés à des analyseurs Carbone Organique Total (COT), valeur référence qui réunit toutes les combinaisons de carbone, dont le CO₂.

Il est ainsi démontré que l'incinération des déchets émet moins de gaz à effet de serre que l'enfouissement en décharge.



REJETS ATMOSPHÉRIQUES DE DIOXINES ET FURANNES EN 2013 (EN NG I-TEQ/NM³)

| Ligne 1 | | Ligne 2 | | Ligne 3 | | Seuil (**) |
|--------------------------|-------------------------|--------------------------|-------------------------|--------------------------|-------------------------|------------|
| 1 ^{er} campagne | 2 ^e campagne | 1 ^{er} campagne | 2 ^e campagne | 1 ^{er} campagne | 2 ^e campagne | -- |
| 0,024 | <0,0019 | <0,011 | <0,0041 | <0,0013 | <0,0024 | 0,1000 |

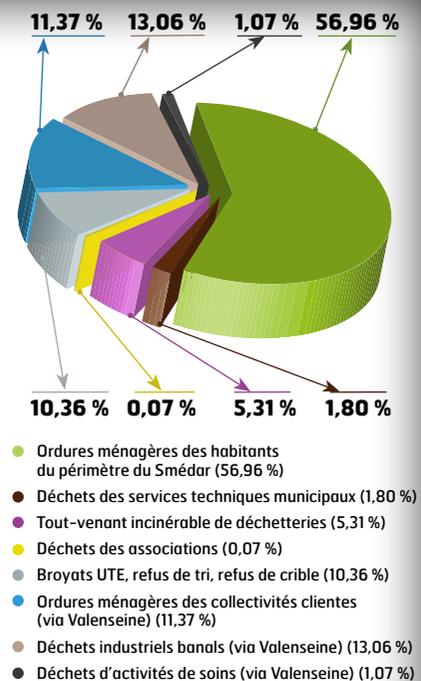
(**): Seuil fixé par l'arrêté préfectoral du 16/07/2004 concernant la DAE de Vesta



RÉPARTITION DES APPORTS À L'UVE VESTA EN 2013 (EN TONNES)

| | | |
|---|---------------------|-----------|
| Ordures ménagères des habitants du périmètre du Smédar | 181629,29 t. | |
| Déchets des services techniques municipaux | 5731,37 t. | |
| Tout-venant incinérable de déchetteries | 16943,43 t. | |
| Déchets des associations | 225,50 t. | |
| Broyats UTE, refus de tri, refus de crible | 33050,82 t. | |
| Ordures ménagères des collectivités clientes (via Valenseine) | 36259,38 t. | 2966192 € |
| Déchets industriels banals (via Valenseine) | 41635,14 t. | 3114961 € |
| Déchets d'activités de soins (via Valenseine) | 3405,52 t. | 1142487 € |
| Total | 318880,45 t. | |

Valenseine
Chiffre
d'affaires HT.



LA PRODUCTION DE CHALEUR ET D'ÉLECTRICITÉ

Associer élimination des déchets et production d'énergies, c'est le défi que relève le Smédar, avec près de 100 000 habitants alimentés en électricité et 10 000 logements chauffés chaque année.

Les déchets, solution d'avenir pour la transition énergétique de la France ? Sans pouvoir concurrencer le modèle actuel, les centres de valorisation des déchets occupent une place à part entière dans le futur schéma que semble vouloir adopter le gouvernement.

L'UVE Vesta du Smédar produit autant d'électricité que 37 éoliennes réunies. Et depuis le mois d'octobre 2013, 10 000 logements des communes de Petit-Quevilly et de Grand-Quevilly, soit 30 000 habitants, sont chauffés grâce aux calories dégagées par l'incinération.

TURBINE ET STATION THERMIQUE

Lorsqu'ils sont brûlés, les déchets produisent de la chaleur, récupérée sous forme de vapeur haute pression.

L'UVE Vesta bénéficie d'aménagements afin de permettre une production combinée et simultanée d'électricité et de chaleur. Dirigée vers le groupe turbo-alternateur de l'usine, l'essentiel de la vapeur permet la production d'électricité, équivalente à la consommation annuelle de 100 000 habitants. 172 408 MWh ont été produits et 132 577 MWh revendus à EDF en 2013. Ils ont généré une recette de 7,3 millions d'euros.

Une partie de la vapeur acheminée vers la turbine existante est soutirée et envoyée vers une Station Thermique Process (STP), créée au sein même de l'unité existante. La turbine étant déjà équipée d'une extraction contrôlée, la récupération de la vapeur moyenne pression est facilement opérée à 6 bars et 190 °C.

Composée de trois échangeurs de type tubulaire, la station a pour objet de chauffer les 1 500 m³ d'eau circulant dans l'ensemble du

réseau, d'une longueur de 23 km de tuyaux (11,5 km aller et 11,5 km retour). La température atteint 110 °C sur le trajet aller, jusqu'aux 24 sous-stations de livraison situées dans les chaufferies des clients. Celles-ci sont aménagées afin de réceptionner la chaleur et échanger les calories avec l'eau du réseau secondaire.

Sur le trajet retour, vers la station thermique de l'UVE Vesta, la température de l'eau redescend aux alentours de 75 °C.

UNE ÉNERGIE DURABLE

Le réseau de chaleur "Vésuve", apporte ainsi une énergie durable et locale aux clients du Smédar, qui économisent chaque année des quantités importantes de fioul et de gaz, pour un bénéfice environnemental de 8000 tonnes équivalent pétrole et 14 000 tonnes équivalent CO₂.

Outre les aspects écologiques, l'intérêt du réseau de chaleur est également financier pour les collectivités et bailleurs clients du Smédar. Le prix de l'énergie ne subit plus la hausse des cours mondiaux des combustibles fossiles, dont les stocks s'épuisent.

LA PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ EN 2013

| | |
|--------------|---------|
| MWh produits | 172 408 |
| MWh vendus | 132 577 |

VESTA, LE BUDGET 2013

| Dépenses dont | 25 844 K€ | Recettes dont | 25 188 K€ |
|--|-----------|---|-----------|
| Marchés de transport et de traitement (SNVE) | 10 672 | Traitement collectes ordures ménagères et déchets des services techniques | 17 129 |
| Charges de la dette | 8 856 | Traitement déchets incinérables de Valenseine | 7 326 |
| Charges Smédar réparties (1) | 3 554 | Vente mâchefers à Valenseine | 83 |
| Autres | 2 762 | Autres (redevances) | 650 |
| Tonnages traités | | 318 880,45 t. | |
| Coût à la tonne (dépenses/tonnages) | | 81 € | |

1 – Les charges réparties représentent la part des charges de maintenance, de sécurité, de régie de transport ainsi que les charges générales du Smédar, affectées à ce centre de coût.



BUDGET ANNEXE DU RÉSEAU DE CHALEUR

Un budget annexe a été créé le 1^{er} juillet 2010, destiné à rendre compte de tous les mouvements financiers et comptables liés à la construction puis à l'exploitation du réseau de chaleur sur le territoire des communes de Petit-Quevilly et de Grand-Quevilly.

Il enregistre pour la première fois en 2013 des produits et charges d'exploitation correspondant à la mise en route du réseau et aux premières livraisons de chaleur effectuées dans le courant du dernier trimestre.

Les recettes d'exploitation (primes fixes et variables, pour un total de 301360 €) ont été largement inférieures aux charges d'exploitation

(1072 297,45 €), du fait de la longueur de la période d'essai et des difficultés techniques rencontrées pour mettre en œuvre une livraison de chaleur facturable aux usagers (8110 MWh vendus en 2013).

Le montant de l'avance versée par le budget principal pour assurer l'équilibre d'exploitation s'est donc élevé à 770 937,45 €, le résultat de l'exercice étant ainsi ramené à un montant nul.

En investissement, le montant total des dépenses liées à la réalisation du réseau s'est élevé à 9 413 215,30 €, l'amortissement courant de la dette étant de 147 105,17 €. Les recettes de l'exercice se limitent à 3 091 564,90 € (emprunts et une participation

sur travaux). Il en ressort donc un résultat négatif de 6 468 755,57 €.

Les crédits reportés correspondent, en dépenses, aux soldes des marchés de travaux et d'assistance à maîtrise d'ouvrage (1 083 430 €) et, en recettes, au deuxième acompte à recevoir en 2014 de l'ADEME (1 700 640 €), un emprunt relais se substituant provisoirement au versement du solde de cette subvention.

Le résultat final de l'exercice est de 252,08 € après prise en compte du solde des crédits reportés (617 210 €) et l'ajout du résultat positif de l'exercice 2012 (5 851 797,65 €).



COMPTE ADMINISTRATIF 2013 – RÉSEAU CHALEUR

| FONCTIONNEMENT | | INVESTISSEMENT | |
|---------------------------------|---------------------|---------------------------|---------------------|
| DÉPENSES | | DÉPENSES | |
| Charges générales | 671 680,23 | Amortissement de la dette | 147 105,17 |
| Frais financiers | 384 617,22 | Immobilisation | 9 413 215,30 |
| Charges exceptionnelles | 16 000,00 | Opérations réelles | 9 560 320,47 |
| Opérations réelles | 1 072 297,45 | Opérations patrimoniales | 352 449,93 |
| Total section | 1 072 297,45 | Total section | 9 912 770,40 |
| RECETTES | | RECETTES | |
| Charges générales | 301 360,00 | Emprunts | 2 977 120,00 |
| Frais financiers | 770 937,45 | Participations | 114 444,90 |
| Opérations réelles | 1 072 297,45 | Opérations réelles | 3 091 564,90 |
| Total section | 1 072 297,45 | Opérations patrimoniales | 352 449,93 |
| Total section | 1 072 297,45 | Total section | 3 444 014,83 |
| Résultat de l'exercice | 0,00 | Résultat de l'exercice | - 6 468 755,57 |
| Résultat antérieur | 0,00 | Résultat antérieur | 5 851 797,65 |
| | | Résultat cumulé | -616 957,92 |
| RÉSULTAT À AFFECTER 0,00 | | | |
| Couverture résultat négatif | 0,00 | Reports en recettes | 1 700 640,00 |
| Autofinancement complémentaire | 0,00 | Reports en dépenses | 1 083 430,00 |
| Résultat affecté | 0,00 | Solde des reports | 617 210,00 |
| 0,00 | 0,00 | Résultat final | 252,08 |

LE COMPOSTAGE DES DÉCHETS VERTS

Avec près de 70 000 tonnes de déchets verts valorisées, l'activité sur les plateformes de compostage a été soutenue en 2013.

La valorisation agronomique des déchets verts est l'un de trois axes principaux du schéma global de valorisation des déchets. Collectés en porte-à-porte et dans les déchetteries, les tontes de gazon, branchages et feuilles sont acheminés vers l'une des deux plateformes de compostage du Smédar, situées à Saint-Jean-du-Cardonnay (capacité de 40 000 tonnes par an) et à Cléon (capacité de 15 000 tonnes par an). Compte tenu de la quantité de déchets réceptionnés, en augmentation de 3,40 % en 2013, le Smédar a également sous-traité une partie de la valorisation agronomique auprès de prestataires extérieurs.

Quelques mois suffisent pour transformer les végétaux en compost. Amendement organique de qualité, conforme à la norme NF U44051, celui-ci est revendu aux professionnels agricoles et aux paysagistes. Les particuliers peuvent également acheter le produit, en sac ou en vrac, à des tarifs avantageux.



LA BIOMASSE EN AUGMENTATION

Afin d'obtenir le compost commercialisable, différentes étapes se succèdent. Les déchets verts sont broyés puis disposés en tas, appelés "andains", pour entamer la phase de fermentation. La température à l'intérieur de ces andains peut monter jusqu'à 70 °C, signe de l'efficacité de l'activité des bactéries.

L'apport d'oxygène est réalisé grâce au retourneur. Il brasse les tas de déchets verts au rythme de 3 000 m³ par heure en enjambant les andains.

Le produit fermenté est alors criblé après une période variable de six à huit semaines.

Outre le compost, le Smédar récupère, à ce stade, le bois valorisé en énergie dans les chaufferies.

3 790 tonnes de bois ont été vendues en 2013, soit 79 % de plus qu'en 2012.



LES DÉCHETS VERTS RÉCEPTIONNÉS (EN TONNES)

| | 2011 | 2012 | 2013 | Variation 2012-2013 |
|--|------------------|------------------|------------------|---------------------|
| Déchets verts des habitants | 52 538,90 | 56 878,06 | 59 358,14 | + 4,36 % |
| Déchets verts des services techniques, des entreprises et des associations | 7 146,48 | 7 916,49 | 8 762,67 | + 10,69 % |
| Tontes de gazon collectées en déchetteries | / | / | 469,48 | / |
| TOTAL | 61 031,92 | 66 335,23 | 68 590,29 | + 3,40 % |

VALENSEINE, LES DÉCHETS VERTS EN 2013

| | | Chiffre d'affaires HT. |
|--|---------------|------------------------|
| Apports de déchets verts (Secteur professionnel) | 3 039 tonnes | 121 793 € |
| Vente de sacs de 50 litres de compost | 12 438 sacs | 29 141 € |
| Vente de vrac de compost 0-10, 0-25/30 mm | 20 566 tonnes | 90 523 € |
| Commercialisation du "bois énergie" | 3 790 tonnes | 91 010 € |

EXPÉRIMENTATION DE LA MÉTHANISATION

La décomposition des déchets fermentescibles génère des gaz méthanogènes, qu'il peut être intéressant de collecter afin de produire de l'énergie.

Le Smédar, associé au Somvas et à la Communauté de communes des Portes Nord-Ouest de Rouen, soutient cette démarche et a ainsi proposé en 2013 aux habitants de mettre leurs tontes de côté et de les déposer en déchetteries (Somvas et CCPNOR). Ainsi isolées, les herbes fraîchement coupées ont été acheminées vers des unités de méthanisation récemment créées, à proximité des lieux de collecte. L'expérimentation, qui a duré jusqu'à la fin de l'année 2013, a démontré l'importance du tri fait par l'habitant. L'un des agriculteurs partenaires n'a pas souhaité poursuivre l'expérience en raison de quelques problèmes liés à la qualité des tontes. L'expérience se poursuit néanmoins sur la Communauté de communes des Portes Nord-Ouest de Rouen.

Dans l'unité de méthanisation de l'agriculteur, le biogaz collecté (le méthane) se dégage grâce à la fermentation. Il est récupéré et envoyé vers un moteur de cogénération, fonctionnant sur le même principe qu'un moteur à explosion GPL de voiture. Celui-ci actionne une turbine et produit de l'électricité, revendue à EDF. En parallèle, il peut également chauffer l'eau de circuit de chauffage, permettant ainsi l'économie d'importantes quantités de fioul.

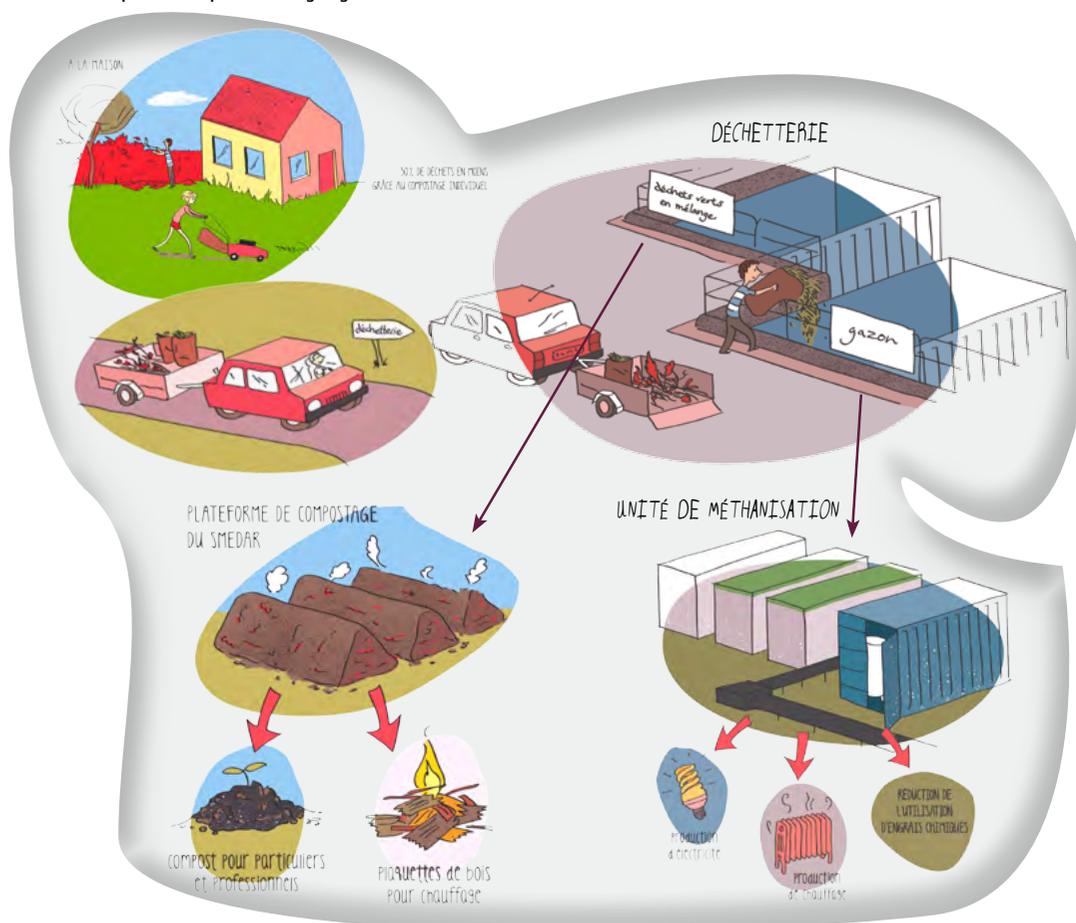
La matière décomposée est ensuite récupérée et utilisée en tant qu'amendement organique dans les champs de culture, remplaçant ainsi les engrais chimiques auparavant utilisés.



COMPOSTAGE, LE BUDGET 2013

| Dépenses dont | 2380 K€ | Recettes dont | 2455 K€ |
|-------------------------------------|---------|--|------------------|
| Charges de personnel | 388 | Traitement déchets verts collectivités | 2252 |
| Marchés de transport | 848 | Traitement déchets verts Valenseine | 105 |
| Charges Smédar réparties (1) | 475 | Vente de compost et de biomasse | 92 |
| Autres | 669 | Divers | 6 |
| Tonnages traités | | | 68 590 t. |
| Coût à la tonne (dépenses/tonnages) | | | 35 € |

1 – Les charges réparties représentent la part des charges de maintenance, de sécurité, de régie de transport ainsi que les charges générales du Smédar, affectées à ce centre de coût.



LES DÉCHETS DES DÉCHETTERIES

Points de départ de multiples filières de valorisation, les 22 déchetteries du périmètre du Smédar permettent la collecte de nombreux déchets : encombrants, gravats, pneus, déchets spécifiques, déchets verts...

Bien connues des habitants, les déchetteries du périmètre du Smédar enregistrent chaque année des dizaines de milliers de passages. Moins affectées par la baisse des quantités de déchets collectés, constatée par ailleurs depuis 2008 pour les ordures ménagères et les déchets recyclables, les déchetteries ont bénéficié d'apports stables en 2013.

Les plus fortes variations concernent les flux de déchets verts, avec 1076 tonnes de plus qu'en 2012 et les gravats, qui eux, enregistrent une baisse assez notable : - 1197 tonnes.

LES DÉCHETS DES DÉCHETTERIES EN 2013 (EN TONNES)

| | |
|---|-----------|
| Déchets verts | 24 451,75 |
| Tout-venant incinérable | 16 943,43 |
| Tout-venant non directement incinérable | 23 796,88 |
| Gravats | 26 293,76 |
| Pneumatiques | 92,56 |
| Déchets Diffus Spécifiques (DDS) | 656,90 |
| Déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) | 369,81 |
| Amiante | 645,03 |

NOUVELLE RÉPARTITION DES FLUX

Les principales modifications concernant le fonctionnement des déchetteries se situent dans la répartition des flux. Les nouveaux éco-organismes agréés par l'État et créés dans le cadre du Grenelle de l'environnement, assurent désormais la valorisation de certains types de déchets. Devenus sites de regroupement, les déchetteries doivent ainsi présenter aux habitants des espaces dédiés de plus en plus nombreux et adaptés aux différents types de déchets.

C'est le cas des Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE), repris et valorisés par Éco-Systèmes, mais également celui des Déchets Diffus Spécifiques, via Éco-DDS.

La filière de valorisation des meubles, actuellement en cours de mise en place de façon progressive, est coordonnée par l'éco-organisme Éco-Mobilier, depuis l'été 2014.

Signataire des conventions*, le Smédar organise les rotations des bennes et formule les préconisations nécessaires quand les collectivités adhérentes le souhaitent. Une signalétique adaptée est proposée afin de faciliter l'orientation des habitants sur les sites.

* Hors valorisation des DEEE sur le territoire de la CREA.



LES DÉCHETS ISSUS DES DÉCHETTERIES, LE BUDGET 2013

| Dépenses dont | 6 672 K€ | Recettes dont | 7 005 K€ |
|---|----------|--|-------------------|
| Marchés transport et traitement | 1 776 | Traitement tout-venant | 3 979 |
| Facturation interne incinération et UTE | 2 823 | Traitement gravats | 144 |
| Charges Smédar réparties (1) | 1 824 | Traitement DDS (2) | 504 |
| Autres | 249 | Vente ferrailles, bouteilles de gaz et batteries | 274 |
| | | Bennes et transport | 2 104 |
| Tonnages traités | | | 69 769 t.* |
| Coût à la tonne (dépenses/tonnages) | | | 96 € |

1 – Les charges réparties représentent la part des charges de maintenance, de sécurité, de régie de transport ainsi que les charges générales du Smédar, affectées à ce centre de coût.

2 – Déchets Diffus Spécifiques

* Ce tonnage inclut le tout-venant incinérable et non-incinérable, les gravats des collectivités, des clients de Valenaise et des services techniques municipaux, ainsi que les déchets diffus spécifiques.



FORMATION DES GARDIENS DES DÉCHETTERIES

Alors que la collecte en déchetterie des pots de peintures, acides, bases, flacons de produits phytosanitaires et autres comburants en possession des particuliers, a été profondément modifiée, dans le cadre de la création de la filière "déchets diffus spécifiques", le Smédar a proposé des formations pour les gardiens.

Signataire de la convention avec l'éco-organisme pour l'ensemble des 22 déchetteries de son périmètre, le Smédar a ainsi présenté les consignes de tri et les nouvelles modalités de collecte.



DEEE : UN BILAN ENVIRONNEMENTAL POSITIF

En contrat avec l'éco-organisme Eco-Systèmes pour la valorisation des DEEE de quatre déchetteries de son périmètre, le Smédar et ses collectivités adhérentes ont collecté 41070 appareils en 2013, soit 4,5 kg/habitant/an. Légèrement inférieure à la moyenne nationale, la performance de collecte est cependant en forte évolution : + 6,8 % pour la même année.

Ainsi, 369,81 tonnes de réfrigérateurs, télévisions, micro-ondes ou autres appareils électroménagers ont été traitées. Elles ont permis de valoriser notamment 193 tonnes de ferrailles, 89 tonnes de plastiques et 64 tonnes de tubes cathodiques.

La valorisation des appareils a intégralement été opérée dans le département. **L'équivalent de 558 barils de pétrole brut et de 244 tonnes de CO₂ émises dans l'atmosphère, ont ainsi été économisés.**

VALENSEINE, LES APPORTS DE GRAVATS ET DE DÉCHETS NON INCINÉRABLES EN 2013

| Quantité | Chiffre d'affaires HT. |
|------------|------------------------|
| 603 tonnes | 19 298 € |

L'UNITÉ DE TRAITEMENT DES ENCOMBRANTS, LE BUDGET 2013

| Dépenses dont | 2784 K€ | Recettes dont | 3128 K€ |
|--|---------|--|---------|
| Charges de personnel | 332 | Traitement tout-venant | 2886 |
| Marchés transport et traitement | 604 | Traitement déchets des services techniques | 79 |
| Facturation interne incinération | 930 | Traitement des encombrants Valenseine | 72 |
| Charges Smédar réparties (1) | 532 | Vente ferrailles et autres produits | 81 |
| Autres | 386 | Autres | 10 |
| Tonnages traités | | 31058 t.* | |
| Coût à la tonne (dépenses/tonnages) | | 90 € | |

1 – Les charges réparties représentent la part des charges de maintenance, de sécurité, de régie de transport ainsi que les charges générales du Smédar, affectées à ce centre de coût.

* Ce tonnage inclut le tout-venant incinérable et non-incinérable, les ferrailles, les gravats et les encombrants des collectivités, entreprises et associations.

LE TRANSPORT ET LES QUAIS DE TRANSFERT

Le Smédar a effectué les rotations entre les déchetteries, les quais de transfert et les équipements de traitement.

Pour être valorisés, les déchets doivent être transportés vers les équipements adaptés. C'est la mission du service transport, qui emploie 12 personnes, dont 9 chauffeurs.

Chargé du renouvellement des bennes dans l'ensemble des déchetteries, le Smédar a ainsi réalisé 17 902 rotations en 2013, dont une partie a été déléguée à un prestataire extérieur. 866 rotations, depuis les quais de transfert, vers l'écopôle Vesta et les plateformes de compostage, ont également été réalisées.

Le service est doté de sept véhicules à bras hydraulique (six camions de 26 tonnes et un camion de 32 tonnes équipé d'une grue), de trois tracteurs routiers de 19 tonnes, d'une remorque à benne, de cinq remorques à fond mouvant et de deux remorques travaux publics pour le transfert des gravats.

5 QUAIS DE TRANSFERT

L'organisation collecte-transport-traitement, passe par l'exploitation de quais de transfert, gérés par le Smédar. Il en existe cinq sur le périmètre du Smédar, à Villers-Ecalles,



à Montville, à Cléon, à Dieppe et à Saint-Jean-du-Cardonnay.

Situés dans des secteurs stratégiques (communes éloignées, proximité des grands axes de circulation...), ils réceptionnent les déchets apportés par les collecteurs : ordures ménagères, déchets ménagers recyclables, déchets verts et autres incinérables.

Ainsi regroupés, les déchets sont ensuite chargés dans les camions semi-remorques.

Une benne pleine transporte l'équivalent de 2,5 bennes à ordures ménagères.

Le recours aux quais de transfert comporte de nombreux avantages. Il permet en effet de limiter les coûts de transport pour les collectivités adhérentes au Smédar mais également de réduire le temps d'attente des camions venant décharger au centre de tri et à l'Unité de Valorisation Énergétique.

QUANTITÉS DE DÉCHETS RÉCEPTIONNÉS SUR LES QUAIS DE TRANSFERT EN 2013 (EN TONNES)

| | Cléon | Montville | Saint-Jean-du-Cardonnay | Villers-Ecalles | Boos | Dieppe |
|---|------------------|------------------|-------------------------|------------------|------------------|------------------|
| Ordures ménagères | 17 636,84 | 12 931,84 | 0,7 | 8 065,54 | / | 12 859,54 |
| Déchets recyclables | 5 257,52 | 1 256,10 | 10 126,34 | 1 421,90 | / | 1 209,10 |
| Déchets verts | 14 517,75* | 353,53 | 38 713,71* | / | 10 293,60 | / |
| Autres (incinérables entreprises, services techniques, des déchetteries...) | 8 970,46 | 1 815,46 | 20 615,11 | 3 125,60 | / | 249,32 |
| Total | 46 382,57 | 16 356,93 | 69 455,86 | 12 613,04 | 10 293,60 | 13 108,86 |

* Les tonnages de déchets verts réceptionnés à Saint-Jean-du-Cardonnay et à Cléon sont directement déversés sur les plateformes de compostage.

NOUVELLE SIGNALÉTIQUE SUR L'ÉCOPÔLE VESTA

Avec plus de 200 camions de collecte chaque jour, auxquels s'ajoutent les véhicules légers, l'écopôle Vesta est un site de forte affluence routière. Ainsi les services du Smédar ont travaillé de concert en 2013 afin de réaliser une nouvelle signalétique directionnelle et de sécurité permettant d'orienter les conducteurs et chauffeurs sur le site.

Cinq panneaux ont notamment été implantés à l'entrée des installations de valorisation pour présenter aux chauffeurs les consignes de circulation sur le site et informer sur les obligations concernant le port des équipements de protection individuelle.



TRANSFERT DES DÉCHETS ENTRE ÉQUIPEMENTS, LE BUDGET 2013

| Dépenses dont | 2762 K€ | Recettes dont | 2712 K€ |
|-------------------------------------|---------|---|---------|
| Charges de personnel | 766 | Transferts déchets collectivités Smédar | 2587 |
| Marché transport | 576 | Transferts Valenseine | 18 |
| Charges Smédar réparties (1) | 708 | Transferts déchets services techniques municipaux | 52 |
| Autres | 712 | Divers | 55 |
| Tonnages traités (dont OM Vesta) | | 176 743 t.* | |
| Coût à la tonne (dépenses/tonnages) | | 16 € | |

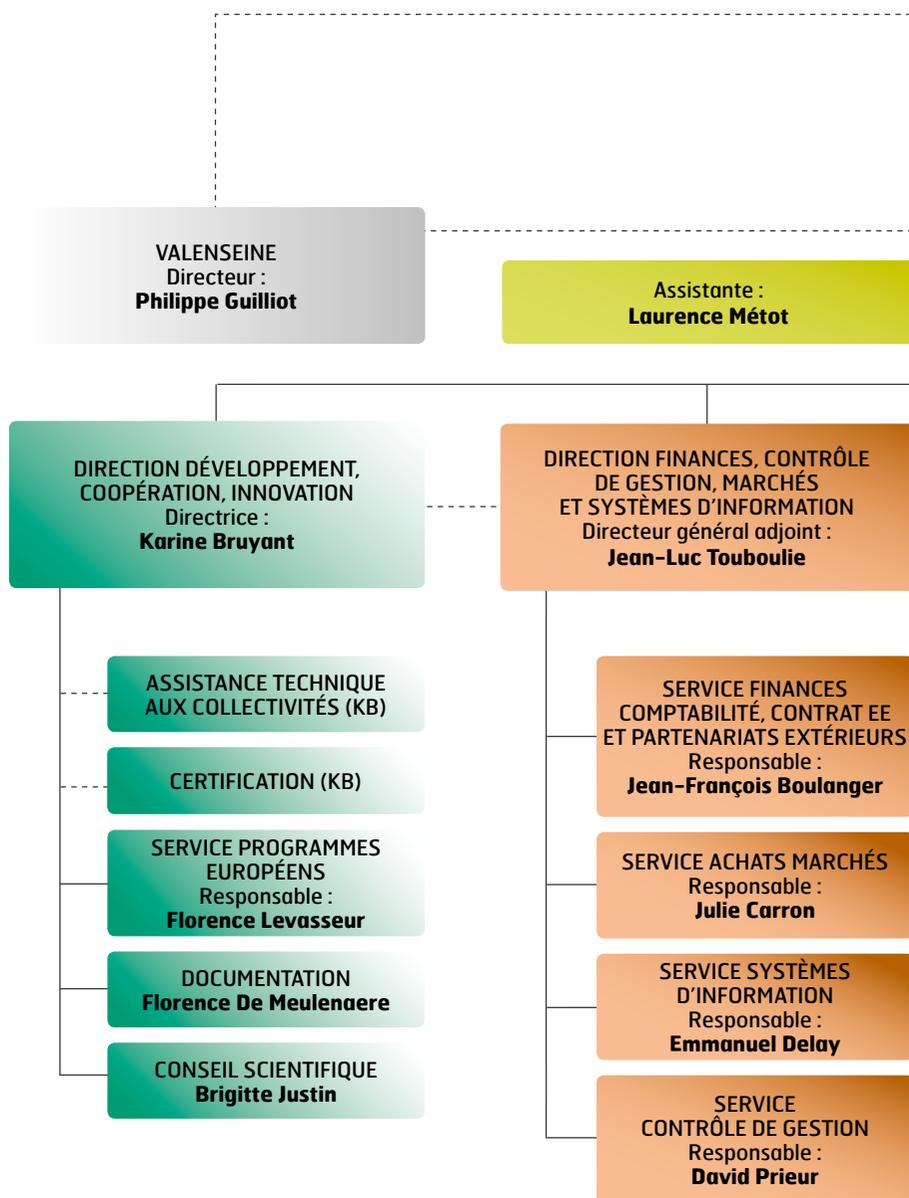
1 – Les charges réparties représentent la part des charges de maintenance, de sécurité, de régie de transport ainsi que les charges générales du Smédar, affectées à ce centre de coût.

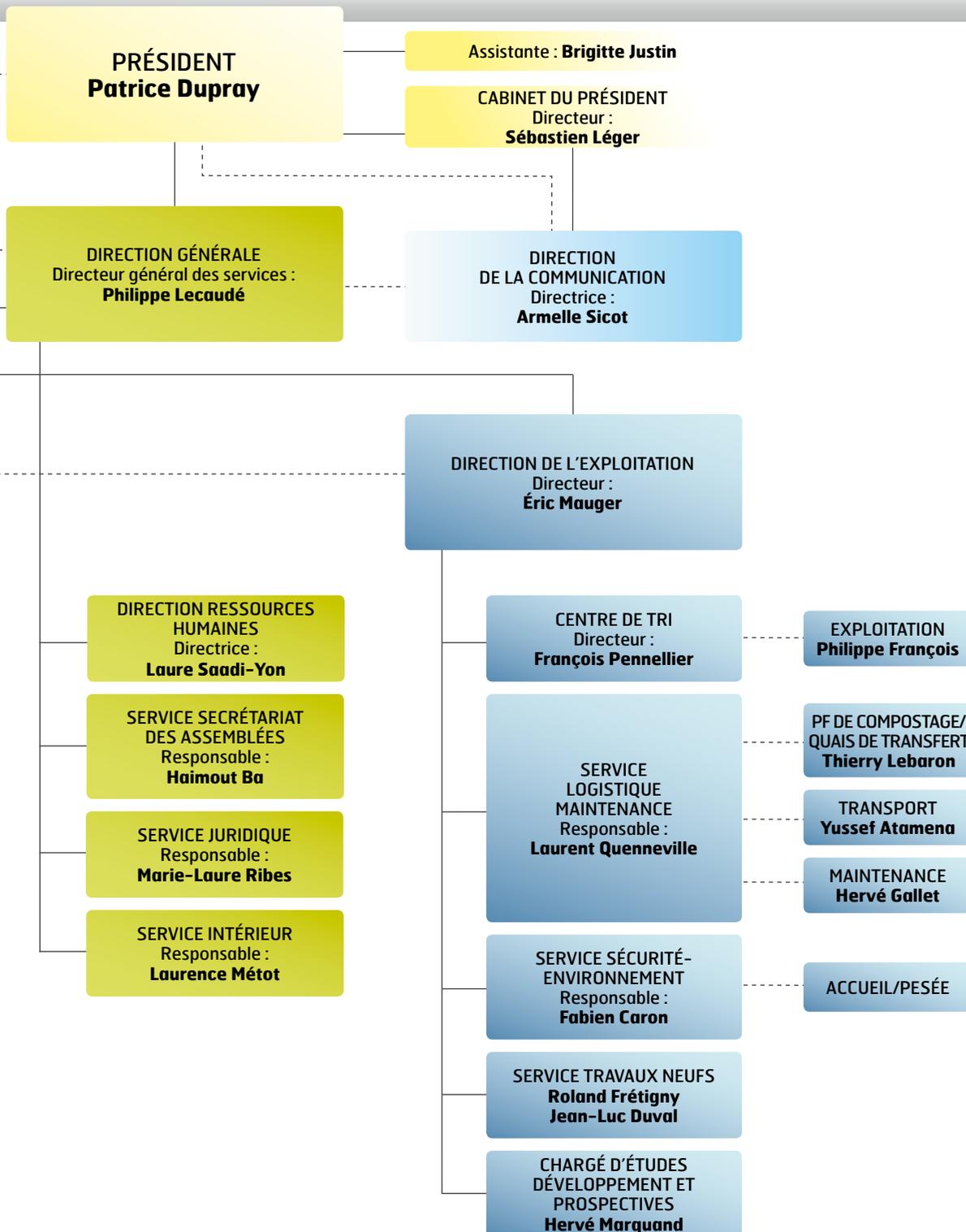
* Tonnages transférés des quais vers les sites de traitement, dont apports directs à Vesta. Sont également comptabilisés les transferts de déchets des services techniques municipaux et de déchets des clients de Valenseine.

L'ORGANIGRAMME DES SERVICES

230

AGENTS TERRITORIAUX
AU SERVICE DE
7 COLLECTIVITÉS
ET DE 613 000 HABITANTS.





LE FINANCEMENT DU SERVICE

L'année 2013 est marquée par une harmonisation des tarifs appliqués aux collectivités adhérentes. Par ailleurs, toutes ont bénéficié de la gratuité du traitement des déchets ménagers recyclables.

Du point de vue financier, les points particuliers à retenir pour l'année 2013 sont :

- L'enregistrement du produit de la vente de l'ancien siège du Smédar, à Rouen, pour un montant de 1397 K€.
- Une augmentation limitée des tarifs de traitement (+0,5 %), inférieure à l'inflation constatée dans l'année précédente, qui était proche de 2 %, et une gratuité totale du coût du tri et de traitement des déchets ménagers recyclables (permise par l'importance des soutiens liés aux performances des collectes sélectives).
- Une diminution limitée du volume global des apports (-0,2 %), plus marquée pour les déchets incinérables (-1,25 %).
- Une baisse considérable des prix de reprise de l'acier et de l'aluminium, liée à une conjoncture économique défavorable.
- Une nouvelle augmentation programmée de la fiscalité pesant sur le traitement des déchets, la T.G.A.P. sur l'incinération, passant de 3,20 € à 4 € par tonne (soit +25 %).
- Le début de l'exploitation du réseau de distribution de chaleur dans le deuxième semestre.

DÉTAIL DES REDEVANCES DE TRAITEMENT EN 2013

| Origine des déchets | Montant (K€ HT.) | Part (en %) |
|---|------------------|---------------|
| Ordures ménagères, encombrants, déchets verts et gravats des adhérents Smédar (hors déchetteries) | 18 517 | 55,05 |
| D.A.S., incinérables, non-incinérables et gravats des entreprises, via Valenseine | 3 866 | 11,49 |
| Ordures ménagères extérieures via Valenseine | 2 793 | 8,31 |
| Déchets ménagers recyclables | 0 | 0,00 |
| Déchets des déchetteries | 7 589 | 22,56 |
| Incinérables, non-incinérables, déchets verts et gravats des services techniques | 872 | 2,59 |
| Total | 33 637 | 100,00 |



EN 2013, LE PRODUIT DE LA RECETTE ÉLECTRIQUE S'EST ÉLEVÉ À 7 289 K€ ET CELUI DE LA VENTE DE CHALEUR À 415 K€, SOIT UN TOTAL DE RECETTE ÉNERGÉTIQUE DE 7 704 K€.

ÉVOLUTION DES RECETTES

Le traitement et la valorisation des déchets sont financés en quasi-totalité par les redevances d'exploitation versées par les collectivités adhérentes au Smédar et par les recettes provenant de la Sem Valenseine.

Les tarifs sont établis de façon à prendre en compte le coût des différents services.

Les coûts de transfert bénéficient d'une mutualisation. À l'exception de Dieppe, toutes les collectivités adhérentes paient le même tarif, quelle que soit la distance entre le lieu de dépôt (quai de transfert ou installation de traitement directement) et le lieu de traitement.

Pour les déchets incinérables de la ville de Dieppe, un tarif spécifique a été introduit, prenant en compte leur coût de traitement et de transfert.

Dans le cadre du contrat signé avec la société Éco-Emballages, la valorisation des déchets recyclables génère des recettes complémentaires, appelées "les soutiens".

Le budget de l'exercice 2013 n'enregistre que le versement du solde des soutiens dus au titre de l'année antérieure (1 834 K€) et d'acomptes versés sur les soutiens estimés au titre de l'année 2013 (2 680 K€), le montant

total et définitif des soutiens à recevoir n'étant connu que durant l'exercice suivant.

L'incinération des déchets sur l'UVE génère une recette électrique et également, depuis fin 2013, une recette liée à la production de chaleur. La première correspond à la vente à EDF de l'électricité produite sur le site et la deuxième à la facturation de la chaleur fournie à la régie de distribution exploitée par le Smédar. Ces deux recettes sont perçues directement par l'exploitant (SNVE) et constituent la base de la recette énergétique garantie déduite de la redevance qui lui est versée par le Smédar.

En 2013, le produit de la recette électrique s'est élevé à 7 289 K€ et celui de la recette de la vente de chaleur à 415 K€, soit un total de recette énergétique de 7 704 K€.

LES PARTICULARITÉS DE L'EXERCICE 2013 EN MATIÈRE DE RECETTES SE LIMITENT À :

➤ Une progression importante des produits exceptionnels (+2 135 K€), du fait de l'importance des cessions d'actifs, qui s'élèvent à 1 698 K€ en intégrant la vente de l'ancien siège du Smédar,

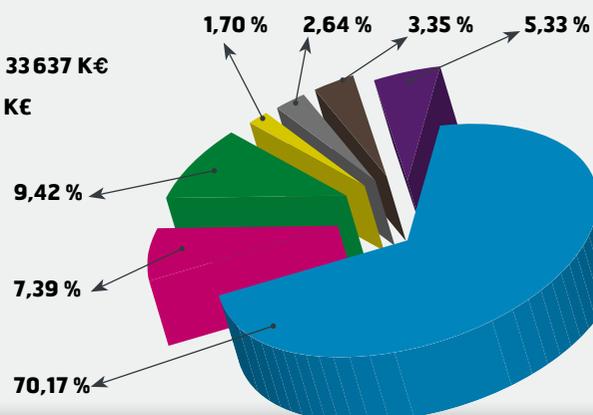
- Une diminution de 346 K€ du produit global des redevances, qui s'élèvent à 33 637 K€ (-1,02 % par rapport à 2012), compte tenu de l'absence du produit des redevances de tri et traitement des déchets recyclables du fait de la gratuité du traitement (-176 K€),
- La réduction du produit du traitement des autres déchets (-170 K€), liée principalement à la réduction des apports de déchets incinérables,
- Une réduction des recettes issues de la vente des produits valorisables affectant principalement l'acier et l'aluminium issus des collectes sélectives et extraits des mâchefers. Celles-ci s'élèvent à 3 453 K€ (3 872 K€ en 2012), ce qui représente une baisse de 419 K€ (-10,8 %),
- Une progression importante des recettes fiscales (+202 K€), liée à la revalorisation de la T.G.A.P.

Le total des recettes réelles de fonctionnement s'élève à 47 846 K€, ce qui correspond à une progression de 6,20 % par rapport à l'exercice 2012.

N.B. : Tous les montants indiqués dans ce chapitre s'entendent hors taxes.

VENTILATION PAR NATURE DES RECETTES EN 2013

- **Redevances de traitement (y compris recettes Valenseine), 33 637 K€**
- **Vente des matériaux (y compris recettes Valenseine), 3 453 K€**
- **Soutiens Éco-Emballages, 4 514 K€**
- **Subventions, 821 K€**
- **Remboursements et produits divers, 1 261 K€**
- **Impôts et taxes, 1 605 K€**
- **Produits exceptionnels, 2 554 K€**



LES CHARGES DE FONCTIONNEMENT ET L'INVESTISSEMENT

Le total des dépenses de fonctionnement s'élève à 38 734 K€ en 2013. Les investissements réalisés ont permis essentiellement d'améliorer et d'optimiser le fonctionnement des outils existants.

Les charges de fonctionnement se caractérisent d'abord par un poids important des frais financiers liés à l'investissement initial réalisé pour la construction des sites de traitement, notamment de l'UVE (4 084 K€, soit 10,54 % des dépenses de fonctionnement).

Les charges d'exploitation du Smédar comprennent une part prépondérante de prestations de traitement et de transport confiées à des entreprises extérieures (15 264 K€, soit 39,40 % des dépenses de fonctionnement). En premier lieu, cela concerne l'exploitation de l'UVE : la SNVE est rémunérée par le règlement de redevances fixes ou variables (dans ce cas, elles sont fonction des quantités de déchets traitées).

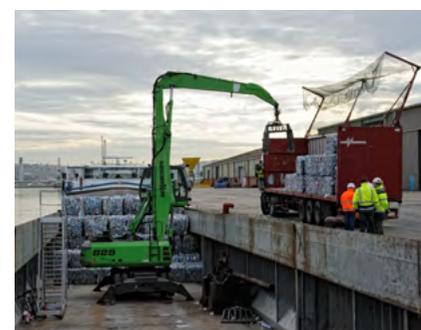
D'autres contrats complètent les prestations effectuées directement par le Smédar. Il s'agit principalement du transport des déchets à partir des quais de transfert et des déchetteries vers les lieux de valorisation, du traitement des déchets dangereux des ménages et du stockage des déchets en CSDU.

La part des charges de personnel dans les dépenses de fonctionnement est donc relativement limitée (10 525 K€, soit 27,17 % des dépenses de fonctionnement).

CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE 2013 :

- ➔ Légère diminution de la redevance d'exploitation versée pour l'exploitation de l'UVE (-0,56 %), qui s'établit à 10 362 K€, malgré la hausse du tonnage incinéré (318 880,45 tonnes en 2013, contre 314 712,54 tonnes en 2012, soit +1,32 %), imputable à la progression des tonnages incinérés issus du tri des encombrants réalisé sur l'UTE. Cette quasi-stabilité résulte de la modération des évolutions des révisions du marché et surtout de l'effet positif du dernier avenant signé avec l'exploitant de l'UVE.
- ➔ Réduction de la charge des autres marchés de traitement et de transport (-330 K€), par suite de la réduction des tonnages de déchets issus de l'UTE apportés en centre d'enfouissement, du fait de leur apport, après tri, sur l'UVE.
- ➔ Progression des reversements de fiscalité (+256 K€), essentiellement du fait de la hausse programmée de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (T.G.A.P.).

- ➔ Évolution de 5,02 % des charges de personnel (+508 K€), résultant de la hausse des cotisations sociales (+13,24 %, principalement au titre des cotisations de retraites et d'assurances).
- ➔ Nouvelle réduction des frais financiers (-218 K€, soit -5,07 %), par suite de la réduction de l'encours de la dette et du maintien du taux moyen des intérêts réglés dans l'exercice (3,8 % en 2013, équivalent à celui de 2012).



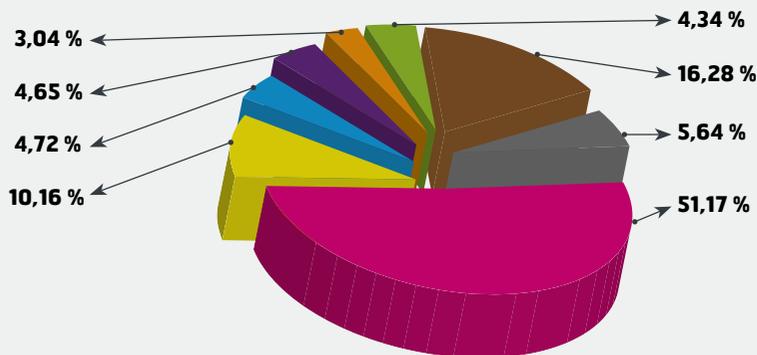
VENTILATION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR NATURE EN 2013

| Nature de la dépense | Montant (K€ HT.) | Part (en %) |
|------------------------------------|------------------|---------------|
| Personnel | 10 525 | 27,17 |
| Contrat SNVE | 11 067 | 28,57 |
| Contrat de traitement et transport | 4 196 | 10,83 |
| Charges diverses | 4 697 | 12,13 |
| Impôts et taxes | 2 767 | 7,14 |
| Reversements au profit de tiers | 249 | 0,64 |
| Frais financiers | 4 084 | 10,55 |
| Charges exceptionnelles | 1 149 | 2,97 |
| Total | 38 734 | 100,00 |

EMENT

AUCUN NOUVEL EMPRUNT N'A ÉTÉ CONTRACTÉ EN 2013. LES INVESTISSEMENTS DE L'EXERCICE CORRESPONDENT À DES ÉVOLUTIONS DE L'OUTIL DE TRAVAIL EXISTANT.

VENTILATION DES DÉPENSES PAR FONCTION EN 2013 (HORS DÉPENSES EXCEPTIONNELLES)



- Services généraux : 7 093 K€
- Services d'exploitation transversaux (*) : 2 457 K€
- UVE : 22 290 K€
- Centre de tri et d'affinage : 4 425 K€
- Quais de transfert : 2 054 K€
- Déchetteries : 2 025 K€
- Traitement des encombrants (U.T.E.) : 1 323 K€
- Unités de compostage : 1 892 K€

(*) : Les services d'exploitation "transversaux" regroupent les services "Transport", "Sécurité" et "Maintenance".

LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Pour l'exercice 2013, les dépenses d'investissement destinées au règlement des frais d'études, des acquisitions de biens ou de logiciels et enfin aux travaux de construction se sont élevées à 2 325 K€. Les dépenses engagées mais non soldées représentent 2 965 K€. Les dépenses totales s'élèvent donc à 5 462 K€.

Les opérations d'investissement de l'exercice correspondent essentiellement à des évolutions de l'outil de travail existant, à l'aménagement continu de l'organisation des sites en vue de leur adaptation aux nécessités du service ainsi qu'au renouvellement des équipements techniques utilisés. La ventilation des dépenses par grandes catégories d'équipements figure dans le tableau situé ci-dessous.

En ce qui concerne la dette, le montant de l'encours à la clôture de l'exercice s'élève à 106 039 K€ (pour 112 749 K€ à la fin de l'exercice 2012).

La dépense correspondant à l'amortissement courant de la dette s'établit à 6 710 K€. Aucun emprunt nouveau n'a été réalisé en 2013.

Le total des dépenses d'exploitation s'élève à 38 736 K€ (+4,22 % par rapport à 2012).



VENTILATION DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT EN 2013

| Nature de la dépense | Réalisation (K€ HT.) | Reports (K€ HT.) | TOTAL (K€ HT.) |
|-----------------------------|----------------------|------------------|----------------|
| Remboursement de la dette | 6 710 | 0 | 6 710 |
| Centre de tri et d'affinage | 626 | 496 | 1 122 |
| UVE | 428 | 765 | 1 193 |
| Unités de compostage | 345 | 67 | 412 |
| Quais de transfert | 243 | 571 | 814 |
| Transport | 74 | 285 | 359 |
| Le siège du Smédar | 213 | 112 | 325 |
| Autres équipements | 395 | 841 | 1 236 |
| Total | 9 034 | 3 137 | 12 171 |

L'ÉQUILIBRE FINAL DU BUDGET

Les recettes et dépenses de fonctionnement pour l'exercice s'élevant respectivement à 49 528 865,39 € et 48 588 088,79 €, le résultat d'exploitation propre à l'exercice 2013 est donc de 940 776,60 €.

Après prise en compte du résultat reporté de 2012 (4 641 805,47 €) le résultat final s'établit à 5 582 582,07 € (contre 7 141 805,47 € en 2012).

Après prise en compte du montant affecté en dotation à la section d'investissement (1 220 000 €), le résultat disponible pour l'affectation en report s'élève à 4 362 582,07 €.

Cette affectation du résultat permettra d'apporter un financement complémentaire de 1 220 000 € à la section d'investissement, destiné à annuler l'emprunt prévu au titre de 2014.

ÉTAT DE LA DETTE : CAPITAL RESTANT DÛ AU 31/12/2013

| Organisme prêteur | Montant (K€ HT.) | Part (en %) |
|------------------------|------------------|---------------|
| Dexia C.L.F. | 23 304 | 21,98 |
| SFIL CAFIL | 34 095 | 32,15 |
| Caisse d'Épargne | 24 612 | 23,21 |
| Crédit Agricole H. N. | 9 494 | 8,95 |
| Crédit Agricole C.I.B. | 9 220 | 8,70 |
| Société Générale | 5 314 | 5,01 |
| Total | 106 039 | 100,00 |



COMPTE ADMINISTRATIF 2013

| FONCTIONNEMENT | | INVESTISSEMENT | |
|-----------------------------------|----------------------|-----------------------------------|----------------------|
| DÉPENSES | | DÉPENSES | |
| Charges générales | 22 406 869,19 | Amortissement de la dette | 6 709 704,53 |
| Charges de personnel | 10 525 155,61 | Immobilisations | 2 282 728,29 |
| Charges diverses | 570 064,02 | Subventions | 42 500,00 |
| Frais financiers | 4 084 151,62 | Avances | 94 120,00 |
| Charges exceptionnelles | 1 149 303,49 | | |
| Opérations réelles | 38 735 453,93 | Opérations réelles | 9 129 052,82 |
| | | Opérations patrimoniales | 53 092,00 |
| Opérations d'ordre entre sections | 9 852 544,86 | Opérations d'ordre entre sections | 1 683 093,54 |
| Total section | 48 588 088,79 | Total section | 10 865 238,36 |
| RECETTES | | RECETTES | |
| Produits d'exploitation | 37 273 858,45 | Excédent capitalisé | 2 500 000,00 |
| Impôts et taxes | 1 605 128,82 | Subventions | 49 900,00 |
| Subventions | 5 334 796,76 | Autres | 17 677,50 |
| Produits divers | 735 626,32 | | |
| Produits financiers | 0,42 | Opérations réelles | 2 567 577,50 |
| Produits exceptionnels | 2 554 494,43 | Opérations patrimoniales | 53 092,00 |
| Atténuation de charges | 341 866,65 | Opérations d'ordre entre sections | 9 852 544,86 |
| Opérations réelles | 47 845 771,85 | Total section | 12 473 214,36 |
| Opérations d'ordre entre sections | 1 683 093,54 | | |
| Total section | 49 528 865,39 | Résultat de l'exercice | 1 607 976,00 |
| | | Résultat antérieur | 3 334 258,99 |
| Résultat de l'exercice | 940 776,60 | Résultat cumulé | 4 942 234,99 |
| Résultat antérieur | 4 641 805,47 | | |
| RÉSULTAT À AFFECTER | 5 582 582,07 | Reports en recettes | 75 820,00 |
| | | Reports en dépenses | 3 137 485,00 |
| Couverture résultat négatif | 0,00 | Solde des reports | -3 061 655,00 |
| Autofinancement complémentaire | 1 220 000,00 | | |
| Résultat affecté global | 1 220 000,00 | Résultat final | 1 880 579,99 |
| Résultat reporté | 4 362 582,07 | | |

LES PARTENAIRES DU SMÉDAR

Associations, collectivités, entreprises, le Smédar multiplie les partenariats afin d'exercer au mieux les missions qui lui sont confiées.

ADEME

L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie est un établissement public qui participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable.

AIR NORMAND

Organisme d'observation et de surveillance de la qualité de l'air, partenaire du Smédar en ce qui concerne les études d'impact des rejets atmosphériques résultants de ses activités.

AMORCE

Amorce est une association selon la loi de 1901. C'est un lieu d'échange et de proposition. Ses domaines d'activité sont les réseaux de chaleur, la gestion des déchets municipaux, et la gestion de l'énergie par les collectivités territoriales.

ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE

L'Association des Maires de France regroupe 35 967 maires et présidents de communautés en exercice, dans les communes des départements et territoires français, de métropole et d'outre-mer. L'association est administrée par un Bureau, composé de 36 membres. Elle conseille et informe sur l'ensemble des sujets de politique économique, sociale et culturelle.

ASSOCIATION PATRIMOINE ET MÉMOIRE DES CHANTIERS DE NORMANDIE

Le Smédar et l'Association ont signé une convention de collaboration afin d'unir leurs efforts pour conserver, valoriser et développer la mémoire des Chantiers de Normandie sur le site Vesta.

CERCLE NATIONAL DU RECYCLAGE

Le Cercle national du recyclage est composé de collectivités locales, d'associations de consommateurs et de protection de l'environnement et d'organisations professionnelles.

Il a pour objectif de promouvoir la collecte sélective des déchets ménagers et représente les adhérents dans un souci de défense de l'intérêt public.

CORIA

Le CORIA est une Unité Mixte de Recherche (UMR) rattachée à l'Institut d'Ingénierie et des Systèmes (INSIS) du CNRS, à l'Université de Rouen et à l'Institut des Sciences Appliquées (INSA) de Rouen.

DREAL HAUTE-NORMANDIE (DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT)

La Dreal de Haute-Normandie est l'organisme qui exerce des missions de contrôle notamment dans les domaines du développement durable, de l'environnement et de l'énergie.

ÉCO-DDS

Éco-organisme opérationnel dédié aux Déchets Diffus Spécifiques des ménages, agréé par les pouvoirs publics. Il est chargé d'organiser le fonctionnement de la filière : collecte, transport, valorisation et reverse des soutiens financiers aux collectivités.

ÉCO-EMBALLAGES

Éco-Emballages assiste les collectivités territoriales pour la mise en place de la collecte sélective. Depuis 1992, elle participe au financement des dépenses et reverse des soutiens pour chaque tonne de déchets recyclables collectée, triée et recyclée.

ÉCOFOLIO

ÉcoFolio est l'éco-organisme qui coordonne et finance le recyclage des papiers en France.

ÉCO-MOBILIER

Éco-mobilier est un éco-organisme à but non lucratif agréé, chargé de l'organisation de la filière de collecte et de valorisation du mobilier usagé, par la réutilisation, le recyclage ou encore la valorisation énergétique.

ÉCO-SYSTÈMES

Éco-systèmes met en place et développe un dispositif opérationnel de collecte, de recyclage et de valorisation des déchets d'équipements électriques et électroniques, en partenariat avec les collectivités.

I-CIPEC : INTERNATIONAL CONFÉRENCE ON COMBUSTION, INCINÉRATION PYROLYSE AND ÉMISSIONS CONTROLS

L'I-Cipec organise une conférence bisannuelle sur les questions liées à l'incinération, à la combustion et au contrôle des polluants. Le Smédar fait partie de son conseil scientifique.

INSA – INSTITUTS NATIONAUX DES SCIENCES APPLIQUÉES

Les Insa ont pour missions fondamentales la formation initiale des ingénieurs, la recherche scientifique et technologique, la formation continue des ingénieurs et techniciens, la diffusion de la culture scientifique et technique.

ISWA – INTERNATIONAL SOLID WASTE ASSOCIATION

Association internationale qui a pour objet de promouvoir le développement durable. Ses membres (professionnels, entreprises, étudiants, collectivités...) proviennent du monde entier.



RECYLUM

Éco-organisme qui coordonne la collecte et le recyclage des lampes.

RÉSEAU IDEAL

Association de collectivités locales, créée en 1985, le réseau Ideal a pour vocation d'animer l'échange de savoir-faire entre les collectivités.

SNVE

La SNVE, Société normande de valorisation énergétique, est attributaire du marché d'exploitation de l'Unité de Valorisation Énergétique Vesta à Grand-Quevilly.

UNIVERSITÉ DE ROUEN

L'Université de Rouen abrite 40 équipes de recherche (dont 16 associées au CNRS et à l'Inserm) regroupant plus de 1000 enseignants-chercheurs, ingénieurs et techniciens.

VALENSEINE

Valenseine est la société d'économie mixte chargée de gérer les apports privés de déchets dans les différentes installations de traitement du Smédar, notamment de l'Unité de Valorisation Énergétique Vesta (apports de déchets industriels banals et de déchets d'activités de soins).

SUBVENTIONS

ADEME

Subvention accordée de 133187,80 € pour le programme local de prévention des déchets 2013.

ECO-DDS

Soutien de 65 400 € pour l'année 2013.

ÉCO-EMBALLAGES

Soutien à la tonne triée et pour la valorisation énergétique de 4 449 675,68 € versés en 2013 pour l'année 2012 (prévisionnel).

ÉCOFOLIO

Soutien à la tonne de papier envoyée dans la filière de recyclage : 595 039,74 € versés en 2013 pour l'année 2012.

OCADEEE

Soutien perçu en 2013 pour la communication et la collecte en déchetterie des déchets d'équipements électriques et électroniques : 29 934,88 €.





SMÉDAR

40, boulevard de Stalingrad
76120 Grand-Quevilly
Tél. : 02 32 10 26 80
Fax : 02 32 10 26 81
E-mail : contact@smedar.fr
Site : www.smedar.fr

ISSN 2259-8510



Visitez le site internet
du Smédar !



[www.facebook.com/
smedar.official](http://www.facebook.com/smedar.official)

Maquette : **PERROUET BLEU** • bleunet • Réalisation : Smédar • Rapport d'activité 2013 • Imprimé sur papier recyclé •
Crédits photos : Bruno MAUREY - Jérôme LALLIER - Yann PELCAT - Clotilde SZYMANSKI - Claire CAMAX - Éco-DDS - Éco-Emballages - Service Communication